



LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucluse.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Au nom des élus et des services de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, j'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité 2021 de notre intercommunalité.

Vous y trouverez toutes les données qui vous permettront de découvrir la diversité des actions menées par notre institution dans le cadre de ses politiques publiques obligatoires et facultatives ainsi que son fonctionnement.

Après une année 2020 marquée par l'apparition brutale de l'épidémie de Covid-19, la crise sanitaire s'est poursuivie en 2021 avec ses contraintes et restrictions. Néanmoins, nous avons réussi à mener à bien la plupart des projets que nous avons programmés, dans le cadre d'une saine gestion des finances intercommunales et d'une attention toute particulière en direction des communes qui composent notre territoire.

Environnement et déchets, eau et assainissement, lecture publique, petite enfance, mobilités douces et réseau de transport collectif, développement économique et desserte de nos zones d'activités, piscines, habitat, espace France Services etc. : outre une belle dynamique d'investissement en faveur de nos équipements publics, nous avons également étoffé et modernisé nos services à la population.

L'agglomération a également signé son contrat de relance et de transition écologique avec l'État et a travaillé avec le syndicat du SCOT à l'élaboration de son Plan Climat en vue d'une adoption en 2022.

La mise en œuvre de nos nombreuses actions ne pourrait voir le jour sans nos services communautaires, que je remercie et dont je tiens à saluer le grand professionnalisme. Elus et agents restent naturellement à votre disposition à l'issue de la lecture de ce rapport d'activité 2021 pour tout échange ou pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement à vous.

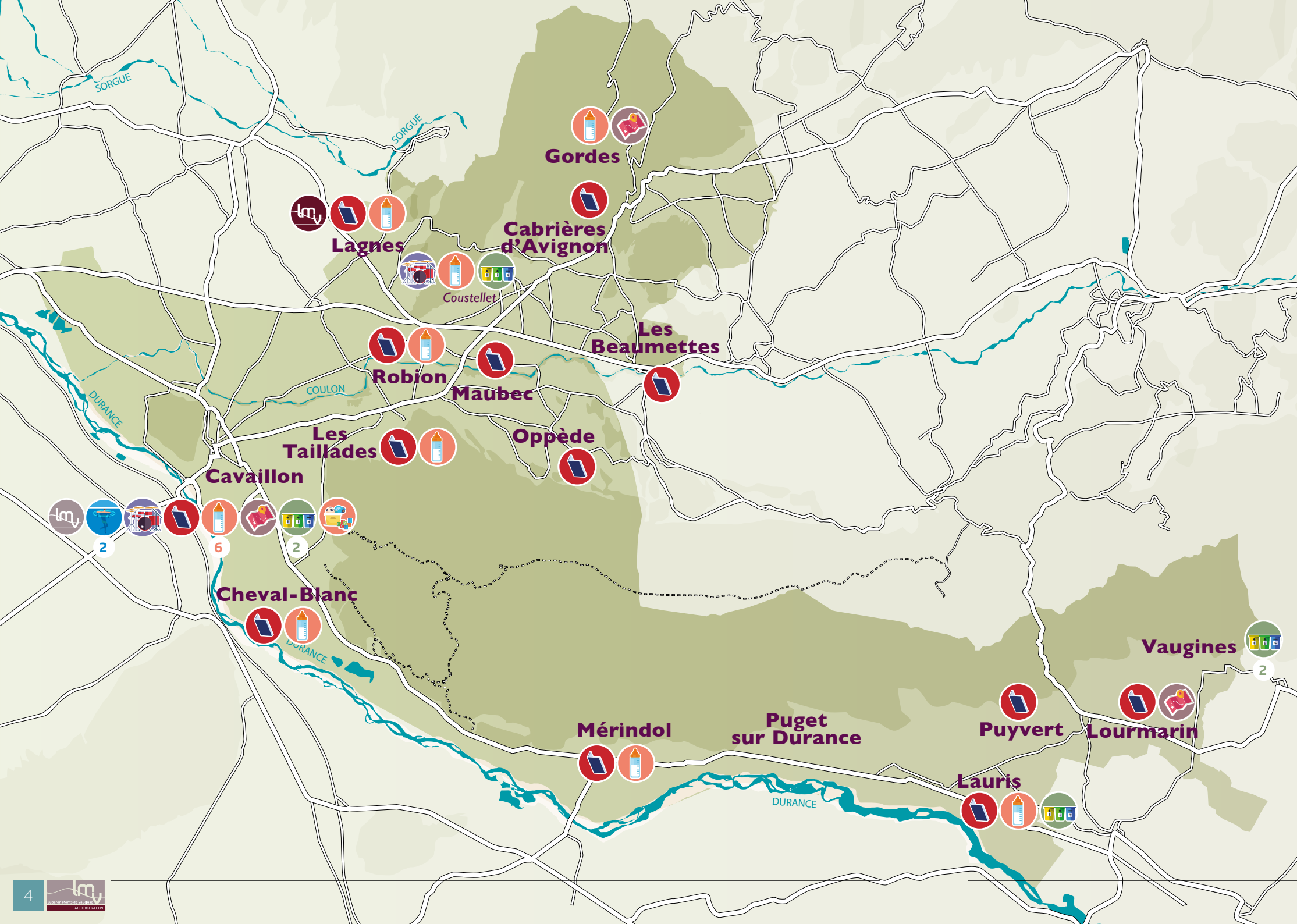
Gérard Daudet
Président de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

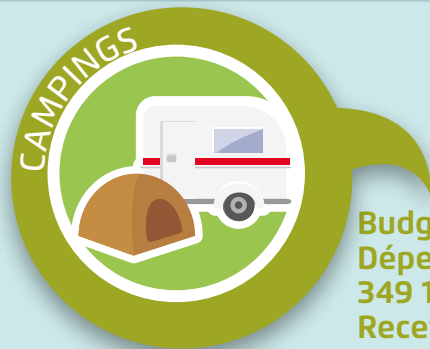
- **Date de création** : 1^{er} janvier 2017
- **Président** : Gérard DAUDET
- **16 communes**
- **56 001 habitants**
- **355 km²**
- **157 hab / km²**
- **176 ha** de zones d'activités économiques
- **47 bâtiments** hors offices de tourisme

En 2021, LMV c'est :

- | | |
|--|---|
|  Siège administratif |  2 lieux de Musiques actuelles |
|  14 Structures multi-accueils Petite Enfance |  12 Médiathèques et 1 point Lecture |
|  La Maison de la Petite Enfance |  6 Déchetteries |
|  2 Piscines |  Le Centre tertiaire de Lagnes |
|  3 Offices de tourisme | |



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2021



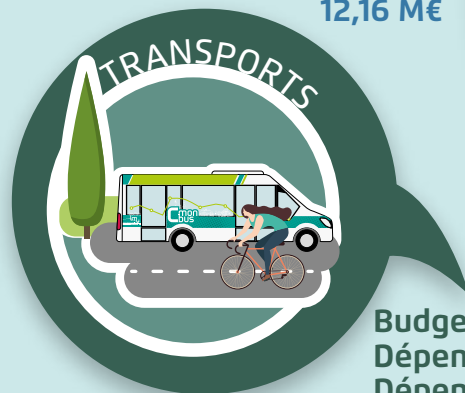
Budget annexe :
Dépenses d'exploitation :
349 157 €
Recettes d'exploitation :
349 157 €



Budget annexe :
Dépenses d'exploitation :
12,37 M€
Recettes d'exploitation :
12,16 M€



Budget annexe :
Dépenses d'équipement : 162 671 €
Dépenses d'exploitation : 1,34 M€
Recettes d'exploitation : 1,86 M€



Budget annexe :
Dépenses d'équipement :
2,27 M€
Dépenses d'exploitation :
1,83 M€
Recettes d'exploitation :
3,26 M€



Budget principal 2021 :
Dépenses d'équipement
engagées : 7,94 M€ (avec fonds
de concours, subventions
d'équipement)
Dépenses de fonctionnement :
43.93 M€
Recettes de fonctionnement :
48,25 M€
Dette par habitant : 275,94€
Désendettement : 2,35 ans

LES FINANCEURS :



LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2021

5 mars :
Participation au film d'ATMOSUD sur la réduction des déchets à travers l'exemple des déchetteries Mon Espace Vert



Juin :
début des travaux d'aménagement de la crèche Bournissac (Au Fil du Temps)



7 septembre :
ouverture de l'Espace France Services – Point justice intercommunal



30 septembre :
inauguration de la Station d'épuration de Cheval-Blanc



Décembre :
campagne de communication « Trier c'est pas compliqué » sur les bennes de collecte



4 avril :
début des travaux de modernisation de la médiathèque de Cavaillon



7 juin :
inauguration des travaux de l'avenue du Puits des Gavottes



Août :
lancement de l'appli mobile CmonBus par MyBus et ZenBus



4 octobre :
Lancement de service CmaNavette Robion



14 octobre :
premier E-Forum de l'emploi



EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2021

Suite aux élections municipales de mars et juillet 2020, la Gouvernance de LMV Agglomération a été largement renouvelée. Les 55 nouveaux élus communautaires ont été installés le 9 juillet 2020 et ont réélu Gérard Daudet à la Présidence de l'Agglomération.

Président



GÉRARD DAUDET, Maire de Cavaillon

Le bureau



PATRICK SINTÈS
1^{er} vice-Président,
Maire de Robion
*Délégué au développement
économique*



CHRISTIAN MOUNIER
2^e vice-Président,
Maire de Cheval-Blanc
*Délégué à la gestion et à la
valorisation des déchets*



ANDRÉ ROUSSET
3^e vice-Président,
Maire de Lauris
Délégué aux mobilités douces



PHILIPPE BATOUX
4^e vice-Président,
Maire de Mérindol
*Délégué aux espaces naturels
sensibles*



FRÉDÉRIC MASSIP
5^e vice-Président,
Maire de Maubec
*Délégué à l'eau, à l'assainissement
et au marché de Coustellet*



NICOLE GIRARD
6^e vice-Présidente,
Maire des Taillades
*Déléguée au tourisme et aux
campings*



DELPHINE CRESP-PIROLA
7^e vice-Présidente,
Maire de Cabrières-
d'Avignon
Déléguée à la petite enfance



RICHARD KITAEFF
8^e vice-Président,
Maire de Gordes
*Délégué à l'aménagement du
territoire et à la politique de
l'habitat*



CLAUDE SILVESTRE
9^e vice-Président,
Maire de Lagnes
Délégué à l'agriculture et à la ruralité



JEAN-PIERRE GERAULT
10^e vice-Président,
Maire d'Oppède
*Délégué à l'économie
entrepreneuriale et à la prospection
d'entreprises exogènes*



JEAN-PIERRE PETTAVINO
11^e vice-Président,
Maire de Lourmarin
*Délégué au développement
numérique*



SYLVIE GREGOIRE
12^e vice-Présidente,
Maire de Puyvert
Déléguée à l'environnement



AMÉLIE JEAN
13^e vice-Présidente,
Maire de Puget
Déléguée aux piscines



FRÉDÉRIQUE ANGELETTI
14^e vice-Présidente,
Maire de Vaugines
Déléguée à l'emploi et à la formation



CLAIRE ARAGONES
15^e vice-Présidente,
Maire des Beaumettes
*Déléguée aux médiathèques et aux
musiques actuelles*



ELISABETH AMOROS
conseillère
communautaire
déléguée, Adjointe au
Maire de Cavaillon
Déléguée à la politique de la ville

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET LES MEMBRES DES COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

CABRIÈRES D'AVIGNON

Pascal JUNIK (Développement économique, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de la ville)

CAVAILLON

Alain ATTARD (Petite enfance, ANRU et cœur de ville)

Magali BASSANELLI (Développement économique, GEMAPI et pluvial, piscines)

Fabienne BLANCHET (Développement économique, tourisme et campings)

Roland CARLIER (Gestion et valorisation des déchets)

Marie-Hélène CLEMENT (Gestion et valorisation des déchets, petite enfance)

Patrick COURTECUISSÉ (Espaces naturels sensibles, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Mathilde DAUPHIN (Développement numérique, emploi et formation, piscines)

Martine DECHER (Agriculture et ruralité, mobilités douces)

Eric DERRIVE (Transports, ANRU et cœur de ville)

Gérard JUSTINESY (Espaces naturels sensibles, eau et assainissement, GEMAPI et pluvial)

Fabrice LIBERATO (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, aménagement du territoire et politique de l'habitat, Travaux et Accessibilité)

Laurence PAIGNON (Développement numérique, médiathèques et musiques actuelles, transports)

Céline PALACIO (Emploi et formation, politique de la ville)

Julia PIERI (Innovation entrepreneuriale et prospection

d'entreprises exogènes, tourisme et campings)

Jean-Philippe RIVET (Environnement, Agriculture et ruralité)

Isabelle ROUX (Environnement, mobilités douces)

Jean-Michel SELLES (Finances, travaux et accessibilité, eau et assainissement)

Eric VOURET (a remplacé Jean-Baptiste BLANC qui a démissionné en octobre 2020 suite à son élection au Sénat) (Finances)

Bénédicte AUZANOT (ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

Etienne BOURSE (Développement économique, tourisme et campings)

Jean-Pierre PEYRARD (Finances, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, gestion et valorisation des déchets, travaux et accessibilité, GEMAPI et pluvial, agriculture et ruralité, mobilités douces)

Annie PONTET (Environnement, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

CHEVAL BLANC

Félix BOREL (Environnement, eau et assainissement, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Gaëtane CATALANO LLORDES (Développement économique, travaux et accessibilité, politique de la ville)

Marie-Thérèse NEMROD BONNAL (Développement numérique, emploi et formation, petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville)



GORDES

Marie-Thérèse MACK (Développement économique et numérique, emploi et formation, environnement, eau et assainissement, GEPu et pluvial, médiathèques et musiques actuelles, agriculture et ruralité, piscines, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

LAGNES

Véronique MILESI (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles)

LAURIS

Séverine MARIANI-RENOUX (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings, piscines)

Christine PESQUIES (Finances, développement économique, aménagement du territoire et politique de la ville)

Didier SEBBAH (Développement numérique, emploi et formation, environnement, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles)

MAUBEC

Aurore STELLA (Développement numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, piscines, mobilités douces)

MÉRINDOL

Isabelle MELANCHON (Développement économique et numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, tourisme et campings, piscines, aménagement du territoire et politique de la ville)

OPPÈDE

Danielle AUDIBERT (Petite enfance, travaux et accessibilité, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat, ANRU et cœur de ville)

ROBION

Marie-José MONFRIN (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, piscines)

Michel NOUVEAU (Environnement, agriculture et ruralité)

Christine NALLET (Développement économique, environnement, médiathèques et musiques actuelles, mobilité, aménagement du territoire et politique de la ville)

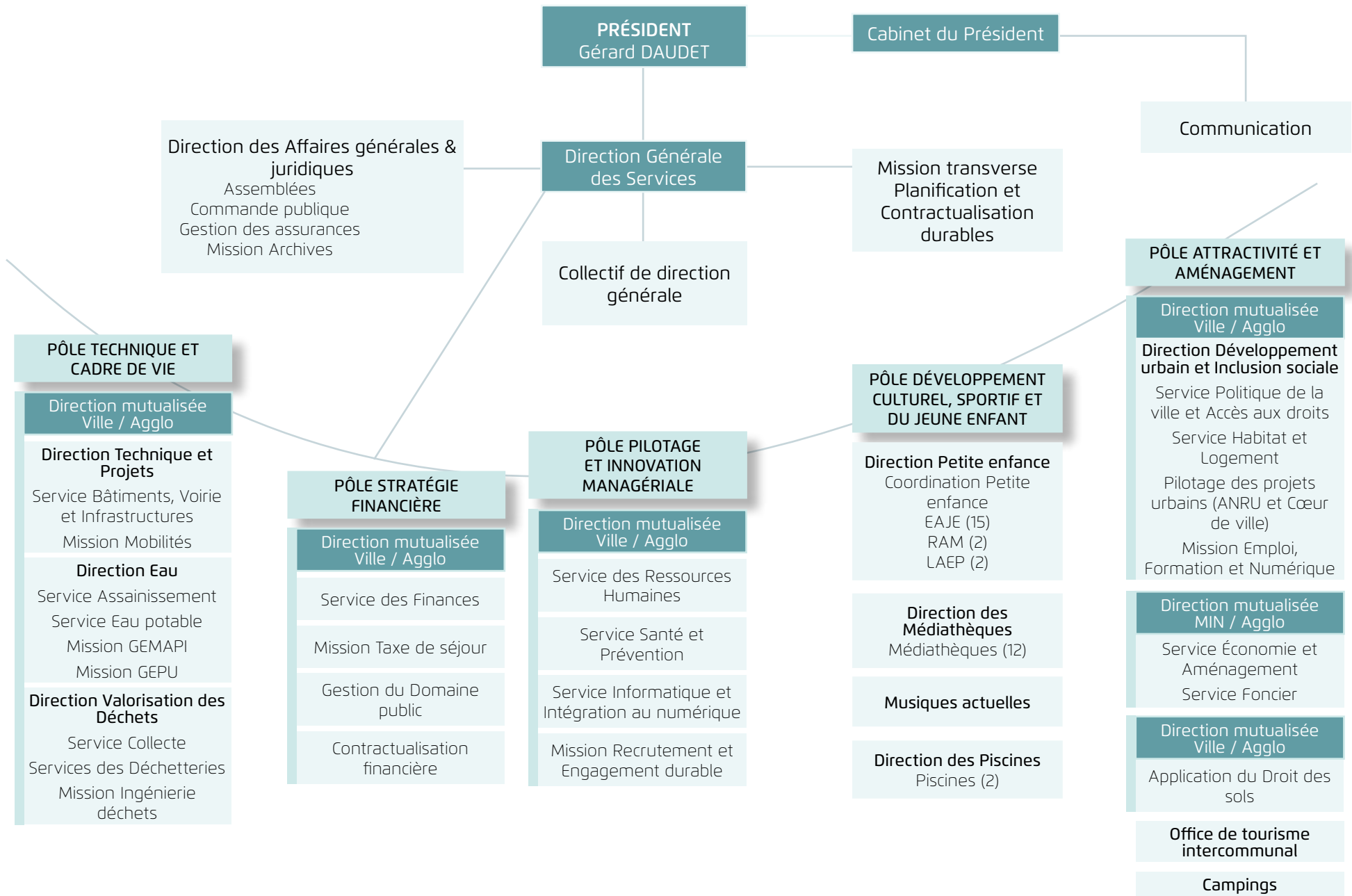
LES TAILLADES

Michel LE FAOU (Finances, développement économique, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de la ville)



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

au 31 décembre 2021



DONNÉES SOCIALES

EFFECTIF PERMANENT

Nombre d'agents : 340
(240 femmes, 100 hommes)

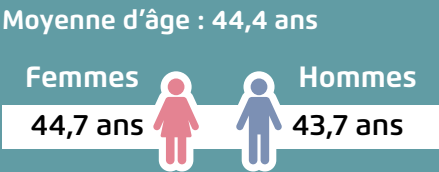
Titulaires : 268 agents
(199 femmes, 69 hommes)

Contractuels : 72 agents
(41 femmes, 31 hommes)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



TRANCHE d'âge DOMINANTE : 40-44 ans



TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

23 (+6 par rapport à 2020)

LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

17

2. ENVIRONNEMENT 20

3. EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI 34

4. PETITE ENFANCE 41

5. POLITIQUE DE LA VILLE/EMPLOI/HABITAT 45

6. TRANSPORTS ET MOBILITÉ 49

7. TOURISME/CAMPINGS 51

8. MÉDIATHÈQUES ET MUSIQUES ACTUELLES 58

9. PISCINES 62



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service Développement Economique **accompagne des entreprises** endogènes mais aussi exogènes **dans leur création, leur développement et leur croissance** sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse. À ce titre, il suit et met en œuvre la stratégie de développement économique arrêtée par les élus. Il promeut le territoire au niveau régional, national et international, à travers notamment les salons de renom, afin d'attirer de nouvelles entreprises.

Le service Aménagement travaille en amont de la réalisation des **opérations de travaux** par le portage des dossiers d'études préalables et la **constitution des dossiers administratifs, juridiques et réglementaires**.

En lien avec le service Développement Economique, il participe à la définition de la stratégie d'anticipation foncière et à la structuration de l'offre immobilière et foncière pour la mise en œuvre du développement économique du territoire de l'intercommunalité.



3. LE LOTISSEMENT DU MIDI

L'ensemble des 4 lots d'une surface totale de 8 600 m² ont été vendus à 3 entreprises, les premiers permis de construire ont été accordés et les travaux de construction ont démarré en septembre 2021.



CHIFFRES CLÉS 2021

- **2 350 entreprises** (hors entreprises individuelles)
- **22 300 emplois salariés**
- Cavaillon concentre **68 %** de l'activité économique
- Le secteur industriel représente **7,8 %** du tissu économique (+2,6% sur 2018/2019) et **8 %** de l'emploi total (+1,2% sur 2018/2019)

4. ZAC DES HAUTS BANQUETS

- La promotion de la zone s'est faite au travers d'une communication impulsée par l'aménageur : vidéo, présence sur les réseaux sociaux professionnels.
- Les premiers permis de construire ont été déposés par les entreprises souhaitant s'implanter sur la zone.
- Le Label Parc+ a été attribué en 2020 par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement.

1. LE CENTRE TERTIAIRE DE LAGNES

Le Centre Tertiaire de Lagnes dispose de 17 emplacements de bureaux au centre du village, pour une surface totale de 1 000 m², et d'un bâtiment labellisé Haute Qualité Environnementale. Il a accueilli une entreprise supplémentaire, CATESIS, spécialisée dans les travaux d'ingénierie et d'exécution des caténaires. Cela porte le nombre d'entreprises présentes à 11 et plus de 60 emplois sur place.

Le taux d'occupation s'élève à 90 %.

2. LE PARC D'ACTIVITÉS DE BEL AIR

Le Parc d'activités de Bel Air, aménagé par CITADIS, situé sur la commune des Taillades, comprend 19 lots pour une surface totale de 3,5 hectares.

En 2021, l'ensemble des 19 parcelles étaient commercialisées, soit 17 lots vendus et 2 lots sous compromis. Les activités sont à vocations artisanales, commerciales, services aux entreprises.

L'aménageur a permis la création d'une parcelle supplémentaire, qui a été rajoutée à la zone d'activités. Cette parcelle d'une surface de 5800 m² a fait l'objet d'un compromis fin 2021.

Le Parc compte près de 200 emplois avec les entreprises déjà présentes.



ENVIRONNEMENT



La Direction de la Valorisation des déchets comprend 2 services :

- le service COLLECTE en charge de :
 - la collecte en régie des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Robion (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion) ainsi que la collecte des ENCOMBRANTS et dépôts sauvages.
 - le suivi des prestataires pour la collecte confiée à des entreprises pour les communes de Gordes, des Beaumettes, de Lauris, de Lourmarin, de Puget, de Puyvert et de Vaugines.
 - le ramassage des encombrants et des dépôts sauvages sur le secteur de Cavaillon.
 - la gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie.

- le service INGENIERIE DECHETS en charge de la politique de prévention, de la gestion de la collecte sélective (relations avec les éco-organismes et les prestataires de recyclage), la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire. Il comprend 8 agents.

Ces deux services sont placés sous l'autorité d'une directrice qui suit également l'ensemble des projets liés à l'environnement et la transition énergétique.

La Direction de l'Environnement est rattachée au Pôle Technique et Cadre de vie.

MISSIONS ET ACTIVITÉ DU SERVICE EN 2021

La Direction de la Valorisation des déchets a pour mission de mettre en œuvre la politique environnementale de LMV Agglomération qui comporte deux volets essentiels : la gestion des déchets d'une part, et la mise en œuvre des politiques environnementales d'autre part.

Après une année 2020 qui avait été marquée par des périodes de confinement ou restrictions en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 qui avaient fortement impacté l'activité et l'organisation du service en 2020, l'année 2021 a été celle d'un retour progressif à un fonctionnement normal en terme d'exploitation et de gestion des déchets, avec toutefois un recours accru au télétravail pour les fonctions administratives et financières du service.

La collecte des déchets en régie a continué à fonctionner avec un protocole adapté à la crise sanitaire.

Quant aux déchetteries, celles-ci ont fonctionné normalement. LMV a repris en régie la déchetterie multi-matériaux du Puits des Gavottes à compter du 1^{er} mai 2021.



L'année 2021 a été marquée par :

- **L'élaboration d'un nouveau PLPDMA – Plan de prévention des déchets ménagers et assimilé :** après une phase de consultation, l'élaboration a été confiée au Cabinet INDDIGO chargé d'accompagner la collectivité. L'année 2021 a été consacrée au diagnostic et à l'élaboration du projet de plan d'actions. Celui-ci sera finalisé en début d'année 2022 pour une mise en œuvre sur la période 2022-2026.
- La remise du diagnostic de l'étude sur la fiscalité qui a abouti, dès 2021 à **l'harmonisation du taux de TEOM sur l'ensemble du territoire de LMV et à l'harmonisation et l'optimisation de la redevance spéciale** votée en 2021 pour une mise en œuvre à compter de janvier 2022.
- La réactualisation des tarifs d'accès des déchetteries du Sud-Luberon aux professionnels, en adéquation avec les coûts de traitement des différents flux de déchets.
- La mise en œuvre d'un **plan de communication** visant à sensibiliser sur le **geste de tri**.

La Direction de la Valorisation des déchets a également participé en 2021 aux ateliers de l'association de réflexion sur les déchets ménagers et assimilés du bassin Vaucluso-Rhodanien constituée début 2020 à laquelle adhèrent 19 collectivités. Les travaux ont notamment porté sur la réalisation d'une étude de faisabilité pour un nouveau centre de tri permettant d'accueillir les nouvelles normes d'extension des consignes de tri, ainsi que sur la question du traitement des biodéchets. Ces travaux se poursuivront en 2022 dans la perspective de proposer aux élus des collectivités adhérentes des solutions de traitement optimisées et mutualisées pour le bassin en question.

1. LA GESTION DES DÉCHETS : COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES, TRI SÉLECTIF, DÉCHETTERIES

• La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte des OMR est réalisée en régie par le personnel de LMV sur 9 des 16 communes de LMV : Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion.

Sur les 7 autres communes (Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), la collecte des OMR est confiée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public. La Direction de l'Environnement assure alors un contrôle de l'activité confiée aux entreprises concernées.

La collecte est réalisée soit en porte à porte en bacs individuels, soit en bacs de regroupement. Depuis 2016, LMV déploie de nouveaux dispositifs de colonnes enterrées ou semi-enterrées sur l'ensemble de son territoire.

Les OMR sont acheminées soit au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le syndicat de traitement SIECEUTOM (secteur de CAVAILLON et ex CCPL), soit au quai de transfert du SIRTOM d'APT (secteur de ROBION et communes de Gordes et Les Beaumettes).

• Le traitement des ordures ménagères

Le traitement des OMR est délégué par LMV à deux syndicats de traitement distincts en fonction de la zone géographique :

- Le SIECEUTOM pour les OMR en provenance des secteurs ex CCPLD et ex CCPL : le quai de transfert est situé sur le site du Grenouillet à

Cavaillon.

- Le SIRTOM d'Apt pour les OMR en provenance des secteurs ex CCC et Gordes et les Beaumettes : le quai de transfert est situé à Apt.

ACTIONS PHARES 2021

- **Déploiement de 36 colonnes enterrées ou semi-enterrées** dans plusieurs communes du territoire et notamment à Cavaillon (Route de Robion et Allée Romain Baud), Gordes (hameau des Imberts), Les Beaumettes (entrée Zone d'activités), Puyvert (salle polyvalente), Cheval-Blanc (Allée des Lauriers), Robion (Résidence Les Nuances) et Maubec (Place des Beaux Tonys et Chemin du Carraire)
- **Livraison de 3 nouvelles bennes de collecte des OM (BOM) (8 m³, 14 m³ et 20 m³)**
- **Acquisition de 2 packmats pour les déchetteries du Puits des Gavottes à Cavaillon et de Lauris**
- **Nouveaux marchés mis en place en 2021 :** collecte des déchets les jours fériés sur le secteur de Cavaillon, location et entretien des vêtements de travail haute visibilité, transport et traitement des déchets pour la déchetterie du Puits des Gavottes de Cavaillon, acquisition de 2 engins de tassage (packmats) pour les déchetteries de Cavaillon et de Lauris, acquisition de conteneurs enterrés et semi-enterrés, collecte des PAV, broyage, transport et traitement des déchets verts de Cavaillon, traitement des déchets des déchetteries de Lauris et Vaugines, acquisition d'une mini BOM de 8 m³.
- **Amélioration de la gestion des déchets en partenariat avec les bailleurs sociaux à Cavaillon :** mise en place de colonnes aériennes sur la Résidence Bon Puits, participation aux réunions mensuelles GUP, déploiement de composteurs collectifs, etc.

CHIFFRES CLÉS

- **18 297 tonnes d'OMR collectées** sur le territoire de LMV (contre 17 994 tonnes en 2020, année COVID, et 18 019 tonnes en 2019), soit une augmentation de 1,68 % sur 2020/2021.

Si l'on compare à 2019, l'augmentation est de 1,5 %, soit un rythme quasi-identique. (332 kg / habitant)



(Vaucluse = 329 kg/hab,
Paca = 364 kg/hab,
France = 249 kg/hab)*.

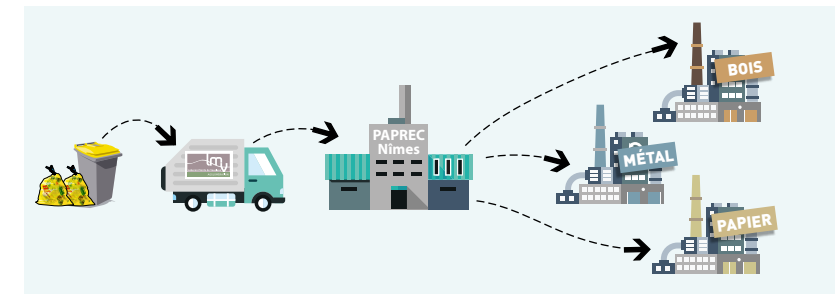
* données 2020 Observatoire
Régional des Déchets

À noter une **forte progression en 2021** pour le secteur Gordes et les Beaumettes (+ 11 % par rapport à 2020), avec un tonnage de 1 271 tonnes revenu au niveau de 2019.

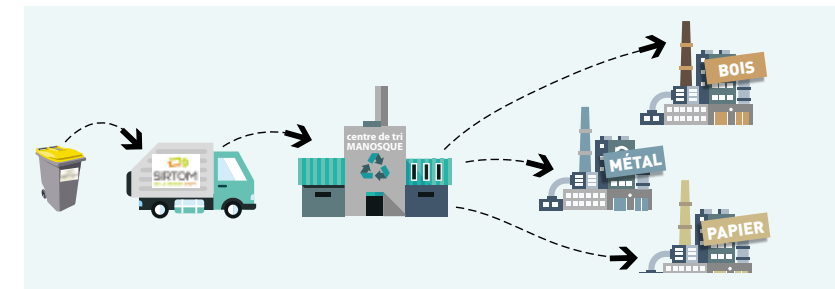
• La collecte sélective (EMBALLAGES, VERRE, PAPIER)

• Les EMBALLAGES

Pour le secteur de CAVAILLON, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le personnel de LMV. Elle est organisée majoritairement en porte à porte (sacs jaunes ou bacs jaunes individuels) ou en bacs de regroupement. Le secteur de CAVAILLON est en extension des consignes de tri depuis 2012 : tous les emballages plastique, cartonnets, tous les alu. Les emballages sont déposés au quai de transfert du Grenouillet, puis acheminés vers le centre de tri de Nîmes géré par PAPREC qui assure le tri et le transfert vers les sites de recyclage de l'ensemble des emballages précités.



Pour le secteur de ROBION, les consignes de tri, jusqu'alors différentes, ont été harmonisées à compter de septembre 2020 avec le passage pour cette partie du territoire à l'extension des consignes de tri.



Pour les communes de GORDES et LES BEAUMETTES, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est également réalisée par le SIRTOM d'Apt pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés.

Pour Puget, Puyvert, Lauris, Lourmarin et Vaugines, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en colonnes aériennes.

Le service collecte assure également en régie la collecte sélective des emballages dans les conteneurs enterrés et semi-enterrés déployés sur l'ensemble du territoire de LMV.
Ce service monte en puissance avec le déploiement



chaque année de nouveaux dispositifs enterrés et semi-enterrés ce qui permet de réduire le nombre de bacs sujets à des dépôts de déchets non appropriés et donc susceptibles de refus de tri plus importants.

Sur l'ensemble du territoire LMV, la collecte sélective des **EMBALLAGES** a progressé de **5,32 % en 2021** par rapport à 2019. Toutefois on peut observer d'importantes disparités selon les secteurs :

- + 6,28 % sur le secteur SIECEUTOM
- - 3,76 % sur le secteur SIRTOM

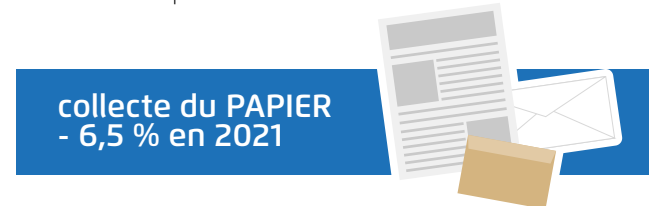
À noter que les refus de tri au centre de tri PAPREC à Nîmes ont continué d'augmenter en 2021 (29 % contre 25 % en 2020), d'où la campagne de communication mise en place en 2021 pour sensibiliser au tri sélectif des déchets (affiches sur les BOM, rappel des consignes de tri sur les bacs...). Cette action sera poursuivie en 2022 avec le contrôle du tri sur certaines tournées.



• Le PAPIER

On observe une baisse continue de la collecte du papier depuis plusieurs années, celle-ci ayant atteint - 6,55 % en 2021 avec toutefois :

- Une progression de 1,96 % sur le territoire hors SIRTOM par rapport à 2020 (mais si l'on compare à 2019, on observe une diminution de 17,56 % !)
- Une diminution de 17,48 % sur le secteur SIRTOM par rapport à 2020 (celle-ci atteint - 21,15 % si l'on compare à 2019).



• Le VERRE

La collecte du VERRE enregistre une bonne progression en 2021 (+ 6,83 % par rapport à 2020, année COVID et + 5,96 % par rapport à 2019), la plus forte progression étant constatée sur les secteurs touristiques (+ 14,25 % en 2021 sur le secteur SIRTOM avec notamment la commune de Gordes).



CHIFFRES CLÉS

En 2021, LMV a collecté :



1 701 tonnes d'emballages

(contre 1 615 tonnes en 2020)
(31 kg / an / habitant)



695 tonnes de papier

(contre 743 tonnes en 2020)
(13 kg / an / habitant)



2 032 tonnes de verre

(contre 1 902 tonnes en 2020)
(37 kg / an / habitant)

Total emballages + papier LMV= 44 kg / an / hab

moyenne nationale : 50 kg
moyenne Région SUD : 38 kg
moyenne Vaucluse : 43 kg

(données 2020 Observatoire Régional des Déchets)

moyenne nationale : 32 kg
moyenne Région SUD : 25 kg
moyenne Vaucluse : 31 kg

(données 2020 Observatoire Régional des Déchets)

• Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)

Une collecte spécifique des **cartons** pour les professionnels est assurée :

- En régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon qui les achemine jusqu'au quai de transfert du Grenouillet. Le SIECEUTOM assure ensuite le transport vers le site de recyclage et perçoit les recettes de vente de ces cartons (278 tonnes en 2021 contre 179 tonnes en 2020, soit une **progression de 55 %**).
- Par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines qui les achemine à la déchetterie de Vaugines (tonnages inclus dans les chiffres déchetteries). Le tonnage des cartons en déchetteries a progressé de 21,5 % en 2021.

Au total, ce sont donc 768 tonnes de cartons qui ont été collectées séparément sur l'ensemble du territoire de LMV, soit une **progression de + 33 % en 2021**.

Face à l'**augmentation très importante des tonnages de cartons** collectés dans l'ensemble des modes de collecte (collecte en régie, dans les déchetteries, dans la collecte des emballages), à laquelle s'ajoute également une augmentation de la présence des cartons dans les ordures ménagères, le **développement de la collecte spécifique des cartons** est à l'étude pour réduire la part dans les ordures ménagères de cette matière recyclable. Une première expérimentation a été mise en place en 2021 sur la commune de Lourmarin ; elle sera étendue en 2022 avec l'installation de colonnes aériennes dédiées aux cartons sur les communes du Sud-Luberon.



Une collecte des **textiles** est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de **46 colonnes aériennes** « LE RELAIS ». Les dépôts textiles sont récupérés gratuitement par le prestataire. **153,9 tonnes** ont été collectées en 2021 (contre 146,86 tonnes en 2020 et 202,92 tonnes en 2019). La baisse de tonnage constatée en 2020 et 2021 est essentiellement due aux effets de la crise sanitaire et aux **difficultés rencontrées par le prestataire à assurer la collecte régulièrement**, ce malgré des apports conséquents (bornes souvent pleines).



• Les déchetteries

En 2021, LMV disposait de :

- **4 déchetteries multi-matériaux :**
 - Cavaillon (Puits des Gavottes*), Lauris et Vaugines gérées en régie par les agents de LMV,
 - Coustellet gérée par le SIRTOM D'APT
- **2 déchetteries MON ESPACE VERT** à Cavaillon et Vaugines pour les déchets verts gérées en régie
- **1 déchetterie dédiée pour les services de LMV** (collecte des encombrants) sur le site du Grenouillet à Cavaillon.

(*) LMV a repris la gestion en régie de la déchetterie du Puits des Gavottes à compter du 1^{er} mai 2021.

CHIFFRES CLÉS COLLECTE CARTONS et TEXTILES


768 tonnes de cartons
(contre 578 tonnes en 2020)
(14 kg / an / habitant)


154 tonnes de textiles
(contre 147 tonnes en 2020)
(2,8 kg / an / habitant)

CHIFFRES CLÉS

19 700 tonnes de déchets collectés et traités en 2021 (contre 19 608 tonnes en 2020 et 18 929 tonnes en 2019 (+ 4 % par rapport à 2019) Dont :



7 321 tonnes de déchets verts dont 99 % réemployés par les usagers et les agriculteurs locaux après broyage



4 837 tonnes d'encombrants



3 892 tonnes de gravats



1 674 tonnes de bois



1 042 tonnes de ferraille



742 tonnes d'éco-mobilier (estimation)



593 tonnes de D3E



477 tonnes de cartons



61 tonnes de DMS



41 tonnes d'EcoDDS



20 tonnes d'huiles de vidange

Auxquels s'ajoutent **3,620 tonnes de piles collectées en 2021**, en nette progression par rapport à 2020 (année COVID) mais également par rapport à 2019 (3,405 tonnes).

ACTIONS PHARES 2021

- Reprise en régie de la déchetterie multi-matériaux du Puits des Gavottes à CAVAILLON à compter du 1er mai 2021
- Élaboration d'un projet de réhabilitation / modernisation de la déchetterie de LAURIS
- Renouvellement de la convention relative à l'utilisation des déchetteries de Vaugines et Lauris par les habitants de COTELUB pour la période 2021-2022.



• **La politique de prévention**

LMV s’est engagée dans la réduction de la production des déchets depuis de nombreuses années. En 2021, LMV a poursuivi l’élaboration de son nouveau Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets avec notamment l’élaboration du plan d’actions pour la période 2022-2027.

Par ailleurs, LMV a poursuivit les actions engagées précédemment visant à réduire la production de déchets et améliorer davantage le tri et le recyclage des matériaux.

• **Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux**

Afin de réduire le brûlage des végétaux, LMV poursuit le partenariat avec les agriculteurs locaux afin de livrer en local le broyat issu des déchets verts déposés dans les plateformes de déchets verts de CAVAILLON et LAURIS. Ce dispositif permet de réduire les coûts de transport et de traitement.

• **Le compostage**

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des français.

Depuis 2003, LMV encourage le compostage individuel et collectif par l’installation gratuite de composteurs collectifs dans des lieux appropriés (résidences, jardins partagés, restaurants scolaires...) et par la vente aux particuliers de composteurs à prix réduit.

16 composteurs collectifs ont été ainsi installés à ce jour représentant un volume estimé à 100 tonnes/an composteur dont 50 % OM et 50 % de déchets verts). Toutefois, en raison de la pandémie COVID, il n’y a pas eu de nouveau site de compostage collectif déployé en 2020.

En 2021, 193 composteurs individuels ont été délivrés aux habitants du territoire

• **L’adhésion à la Charte Zéro Déchet Plastique et l’élaboration d’un plan d’actions – Constitution d’un groupe interne « éco-gestes »**

Suite à la signature de la Charte Zéro Déchet Plastique de la Région PACA en décembre 2019, LMV a travaillé en 2021 à l’élaboration d’un plan d’actions visant à réduire drastiquement l’utilisation du plastique.

Ce plan d’actions doit répondre à plusieurs objectifs :

- 1) Sensibiliser à la réduction des déchets plastiques : sensibilisation des élus, des agents, des citoyens, des touristes, des entreprises, des communes, des associations, des écoles, etc.
- 2) Mettre en œuvre une utilisation raisonnée des matières plastiques : politique d’achats responsables, favoriser l’utilisation de plastiques recyclés ou biosourcés, réduire les matières plastiques utilisées en interne et sur le territoire ;
- 3) Gérer les déchets plastiques : développer le recyclage, favoriser les projets de récupération et de valorisation des déchets, optimiser la gestion des déchets plastiques dans les eaux pluviales, etc.

Un groupe éco-gestes interne a été constitué au sein de LMV, regroupant des délégués de chaque service communautaire pour mettre en œuvre ce plan d’actions. Une « mensuelle éco-responsable » a été mise en place en 2021 afin de sensibiliser les agents aux gestes



éco-responsables : économies d’énergie, tri des déchets, déplacements, achats responsables, outils de travail...

• **Les animations sur le tri et le recyclage en milieu scolaire**

24 classes allant de la maternelle au collège ont bénéficié d’animations sur le tri et le recyclage au titre de l’année scolaire 2020/2021. Ces animations sont réalisées en partenariat avec l’Union APARE-CME pour un coût de 4 800 € pour LMV.

• **Les appels à projets scolaires sur le thème de la prévention, le tri et le recyclage**

5 projets scolaires sur le thème de la prévention, du tri, du recyclage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire ont été retenus au titre de l’année scolaire 2020/2021 pour un budget total alloué par LMV de 2 500 €. Le taux de réponse à ces appels à projets scolaires a été exceptionnellement faible sur cette année scolaire en raison de l’impact de la crise sanitaire liée au COVID.

• **Les actions visant à encourager le recyclage ou le réemploi :**

• **Collecte de jouets au profit du Secours Populaire**

En novembre et décembre 2021, des hottes du Père Noël ont été installées dans les déchetteries de LMV et dans plusieurs écoles communales. LMV a ainsi collecté 600 kg de jouets d’occasion qui ont ensuite été remis au Secours Populaire.



• **Collecte de sapins de Noël**

LMV a renouvelé en 2021 l’opération « collecte des sapins de Noël » : plusieurs points de collecte ont été mis à disposition sur les communes de Cavaillon, Cheval-Blanc et Mérindol. **856 sapins** ont été collectés puis acheminés vers la déchetterie « Mon Espace Vert » de Cavaillon pour y être broyés. Le broyat ainsi obtenu est ensuite mis gratuitement à disposition des habitants et, pour une grande partie, livré aux agriculteurs locaux. Un succès pour cette collecte en forte augmentation (450 sapins collectés en 2020).



annuelle portée à 7 500 €. Cette adhésion permet de bénéficier du dispositif d'accompagnement des collectivités adhérentes visant à analyser les consommations d'eau et à mettre en œuvre des actions d'économie et de sensibilisation du public sur la question de l'économie de la ressource en eau.

EN 2021, LMV a renouvelé son adhésion au programme SEDEL pour la période du 1er mai 2021 au 30 avril 2024.



• Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

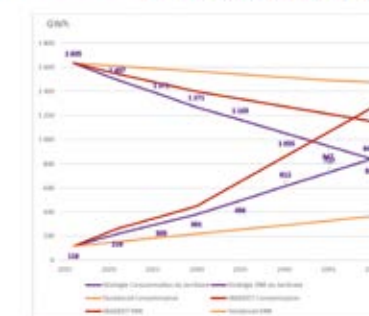
La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et LMV Agglomération ont décidé de mutualiser l'élaboration du PCAET qui a été confiée au Syndicat Mixte du SCOT du Bassin de Vie Cavaillon – Coustellet – L'Isle-sur-la-Sorgue.

Après la phase de diagnostic réalisée en 2019 et celle de la définition de la stratégie en 2020, l'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du plan d'actions.

Les objectifs fixés dans la LTE et dans le SRADDET sont d'ores et déjà connus ; pour notre territoire :

- **réduction des gaz à effets de serre : - 48 % à l'horizon 2050** (par rapport à 2016)
- évolution du taux de couverture des consommations d'énergie par la **production d'énergies renouvelables et de récupération : passer de 7 % en 2016 à 110 % en 2050.**

TAUX DE COUVERTURE ENERGETIQUE DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE PAR DES ENERGIES RENOUVELABLES



Le projet de PCAET a été arrêté le 15 décembre 2021, puis soumis à l'avis des personnes publiques associées. Après une phase de consultation publique, celui-ci sera définitivement approuvé au premier semestre 2022.

Le plan d'actions du PCAET répond aux objectifs suivants :

1) Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air

- Rénover l'habitat, favoriser la sobriété énergétique, réduire la précarité énergétique : renforcer l'accompagnement des ménages dans leur parcours de rénovation énergétique, accompagner les ménages en situation de précarité énergétique
- Disposer d'un patrimoine et des services publics exemplaires : réduire les consommations d'énergie des bâtiments et des équipements publics, de l'éclairage public, s'engager dans la labellisation climat-air-énergie et économie circulaire

2. LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le caractère irréversible du réchauffement climatique lié à l'augmentation des gaz à effets de serre produits par l'activité humaine (transports, bâtiments, industries, agriculture, etc.) est aujourd'hui reconnu par l'ensemble des acteurs institutionnels et internationaux. La lutte contre le réchauffement climatique est une priorité fixée dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTE).

Le territoire de LMV est particulièrement exposé aux conséquences du changement climatique et présente une vulnérabilité particulière : risque inondation, risque feux de forêt, sécheresse...

Dans le cadre de ses « compétences supplémentaires – Actions de sensibilisation visant la protection et la mise en valeur de l'environnement présentant un intérêt pour l'ensemble de la communauté ou dont l'intérêt dépasse celui d'une seule commune », **LMV est déjà engagée dans plusieurs projets :**

• Espaces Naturels Sensibles

Après les aménagements réalisés en 2020 sur le site de l'Espace Naturel Sensible de MERINDOL, LMV a participé en 2021 aux réflexions engagées pour la création d'un nouvel ENS sur le territoire de LMV : **l'ENS des Poulivets à Oppède.**

L'élaboration du plan de gestion a été confiée par la commune d'Oppède au PNR du Luberon. Un plan d'actions 2023-2027 est en cours d'élaboration.

• Programme SEDEL – TEP CV – Territoire à énergie positive

LMV a été retenue en partenariat avec 8 autres intercommunalités et un Pays sous l'égide du PNR, territoire à énergie positive pour la croissance verte labellisé TEP CV depuis 2015. Cette labellisation permet à LMV et ses communes membres de bénéficier de subventions pour les travaux liés à la réduction de la consommation d'énergie, à la diminution des gaz à effet de serre, à la production d'énergies renouvelables, à la promotion de l'éducation à l'environnement ou encore la préservation de la biodiversité.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, LMV adhère également au volet EAU du programme SEDEL pour une participation

- Améliorer la maîtrise de l'énergie et la gestion environnementale des entreprises : accompagner les entreprises et les zones d'activités de manière concertée, favoriser un tourisme durable, accompagner les exploitations agricoles
- Favoriser les alternatives à l'auto-solisme et les carburants / motorisations alternatifs : planifier les mobilités, lancer le plan de mobilité de LMV, organiser la compétence mobilité de CCPSMV, apaiser les centres-villes et les zones touristiques, développer l'intermodalité autour des gares et des pôles d'échanges, créer les infrastructures et promouvoir la pratique du vélo, favoriser les plans de mobilité des entreprises et des administrations, promouvoir la voiture partagée, convertir les flottes de véhicules des entreprises, des collectivités et des particuliers
- Prendre en compte le climat, l'air et l'énergie dans les documents d'urbanisme et mettre en œuvre des aménagements et des constructions durables, favoriser le télétravail

2) Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération

- Développer l'électricité, la chaleur et le froid renouvelables ou de récupération : réaliser un schéma directeur de développement des énergies, déployer le contrat d'objectif de développement des ENR thermiques et de récupération
- Développer l'électricité renouvelable : accompagner le développement du photovoltaïque

3) Développer une économie locale et circulaire

- Promouvoir un système alimentaire territorial durable : impulser et mettre en œuvre des projets alimentaires territoriaux
- Développer les échanges de ressources et de flux entre entreprises / industries : soutenir les démarches d'écologie industrielle et territoriale
- Prévenir la production et valoriser les déchets : planifier la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés

4) S'adapter au changement climatique, séquestrer le carbone et préserver la biodiversité

- Assurer une gestion concertée des usages de l'eau, économiser la ressource et protéger les captages d'eau potable : mettre en œuvre les outils de planification des actions de gestion des eaux et des rivières
- S'adapter au changement climatique, séquestrer le carbone et préserver la biodiversité : faire évoluer les pratiques agricoles, adapter la gestion forestière, adapter le tourisme
- Prévenir l'impact des risques naturels : mettre en œuvre les plans de prévention inondations et incendies et informer sur le risque retrait / gonflement des argiles
- Maîtriser l'augmentation des températures en milieu urbanisé : développer la végétalisation dans la trame urbaine

5) Mobiliser les citoyens

- Co-construire les actions avec les citoyens : favoriser l'émergence de projets citoyens d'énergies renouvelables
- Accompagner les changements de modes de vie : déployer des actions de communication et d'accompagnement.



• La signature d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique

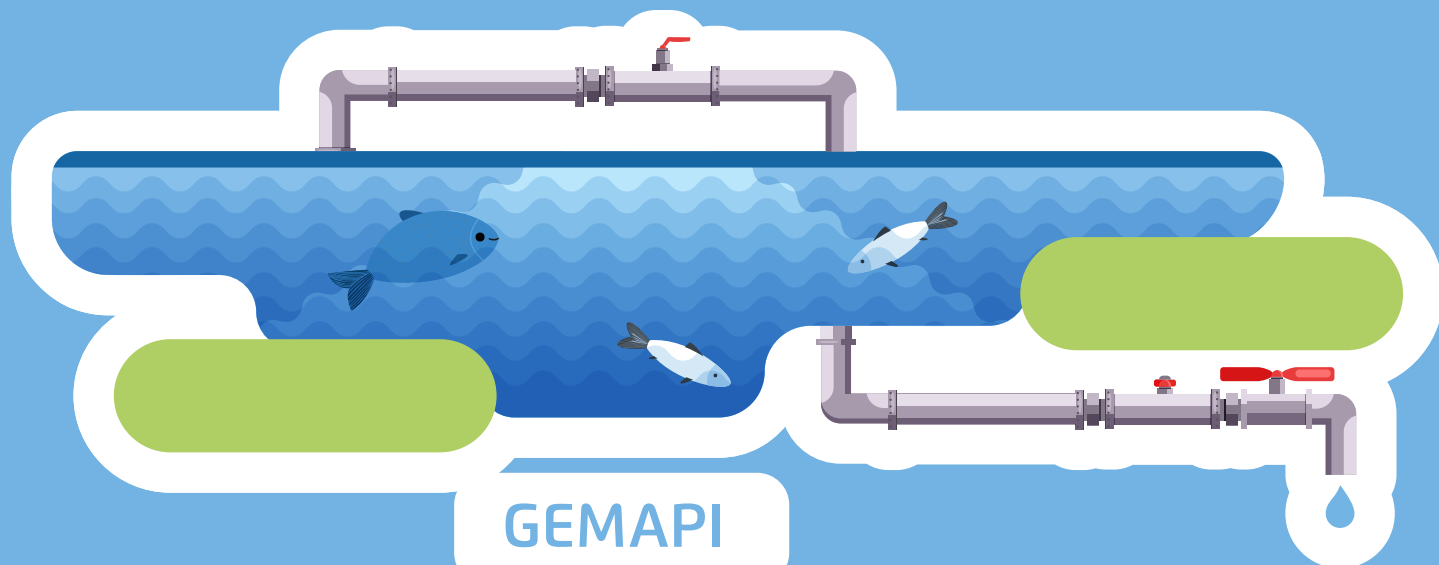
LMV a signé en 2021 le Contrat de Relance et de Transition Ecologique proposé aux territoires dans le cadre du Plan de Relance post-COVID.

Après la réalisation d'un diagnostic écologique confié au PNR du Luberon, ce contrat, établi pour la période 2021-2026, a pour objectif de faire converger les dispositifs de soutien et d'accompagnement des actions dédiées à la relance et à la transition écologique du territoire.

Les enjeux de transition écologique du territoire s'articulent autour de 4 axes thématiques :

- Développer les mobilités durables
- Accélérer la sobriété énergétique
- Préserver les patrimoines naturels, paysagers et bâtis
- Favoriser l'emploi et améliorer le cadre de vie quotidien.





GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences eau, assainissement (collectif et non collectif) et gestion des eaux pluviales urbaines ont également été transférées à la CA LMV, conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

La compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (CA LMV) depuis le 1^{er} janvier 2018.

SERVICE EAU POTABLE

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE



Pour les communes de Lourmarin et Vaugines, la CA LMV assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux.

RÉALISATIONS 2021

- Travaux de sécurisation des sites de production d'eau potable à Vaugines

PERSPECTIVES 2022

- **Lourmarin** : Étude pour la sécurisation de l'adduction d'eau potable
- **Vaugines** : Renouvellement du réseau d'eau rue des Amazones et rue Basse

CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble du territoire LMV, l'adduction d'eau potable représente environ :

- **766 km de réseau**
- **29 500 abonnés**
- 3,7 millions de m³/an facturés (hors Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert).

Le prix moyen du m³ d'eau est en moyenne 1,96 €/m³ sur le territoire, avec des disparités selon le mode de gestion.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE



Lauris, Méridol, Puget,
Puyvert

assure l'exploitation
du service
en régie directe

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval
Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes,
Les Taillades, Maubec, Oppède, Robion

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Lourmarin

RÉGIE DIRECTE

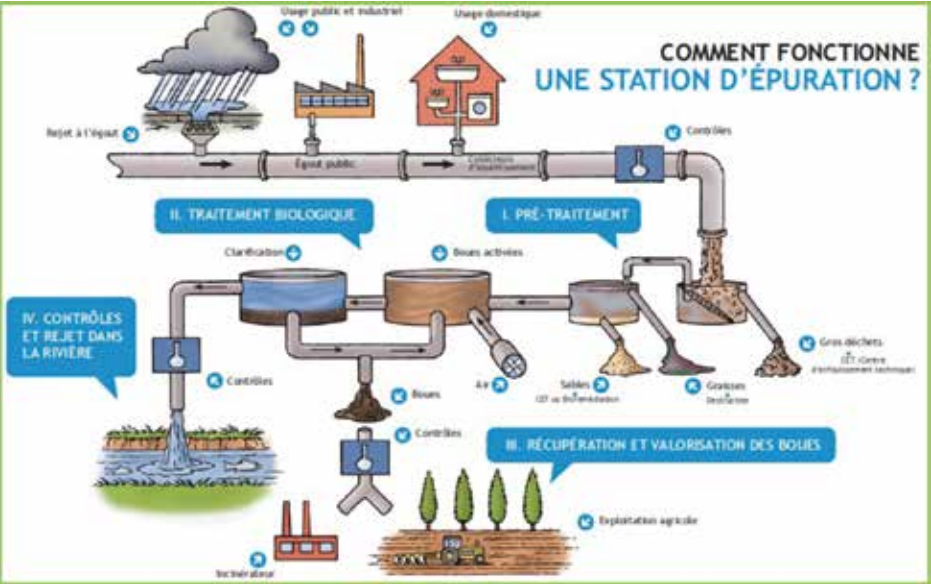
Vaugines

CHIFFRES CLÉS

Le patrimoine des 16 communes représente au total :

- 20 stations d'épuration
- 49 postes de relevages
- 200 km de réseau séparatif.
- 75 km de réseau unitaire.

L'agglomération LMV assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux, sauf sur les communes de Lauris, Méridol, Puget et Puyvert.



RÉALISATIONS 2021

CABRIÈRES D'AVIGNON

- Étude diagnostic du système d'assainissement.

CAVAILLON

- Déplacement du poste de refoulement des Iscles et remplacement du dégrilleur sur le site du Grenouillet.
- Renouvellement du réseau d'assainissement avenue Stalingrad.
- Études pour la construction de la station d'épuration intercommunale (Cavaillon quartiers Est + Les Taillades).

CHEVAL-BLANC

- Mise en service de la nouvelle station d'épuration.
- Extension du réseau d'assainissement pour la desserte de la cuisine centrale.

GORDES

- Étude diagnostic du système d'assainissement.
- Extension du réseau d'assainissement hameau Les Bouillons.
- Études pour la construction de la station d'épuration intercommunale (Cabrières village + Gordes, Les Imberts et hameaux sud).

PERSPECTIVES 2022

CABRIERES D'AVIGNON / GORDES

- Démarrage travaux construction nouvelle station d'épuration

CAVAILLON

- Démarrage travaux construction nouvelle station d'épuration (quartiers Est + Les Taillades)
- Extension réseau d'assainissement et construction station d'épuration ZAC des Hauts Banquets
- Renouvellement du réseau unitaire rue de la République

LOURMARIN

- Renouvellement du réseau d'assainissement collectif impasse du Pont du Temple

OPPEDE

- Remplacement du biodisque n°2 à la station d'épuration

ROBION

- Renouvellement du réseau d'assainissement collectif avenue Albert Camus

VAUGINES

- Renouvellement du réseau d'assainissement rue des Amazones et rue Basse

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE



Lauris, Méridol, Puget,
Puyvert

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cheval Blanc,
Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les
Taillades, Oppède, Maubec et Robion

RÉGIE DIRECTE

Cavaillon, Lourmarin et Vaugines :
• Cavaillon > régie LMV ;
• Lourmarin > commune (convention) ;
• Vaugines > prestation service (TRAMOY).

A l'échelle du territoire de LMV, hors Syndicat des Eaux Durance Luberon, le nombre d'installations d'assainissement autonome est d'environ 6293.

La réglementation impose un contrôle régulier de toutes les installations d'assainissement autonome. Une fosse septique en mauvais état est source de pollution. Ainsi, les 3 missions principales du SPANC imposées par la réglementation :

- Le contrôle périodique des installations ;
- L'établissement d'un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien à l'occasion de la vente d'un bien immobilier ;
- La vérification de conception et l'exécution des travaux des installations neuves ou à réhabiliter.

RÉALISATIONS 2021

- 227 contrôles effectués par le service SPANC de LMV pour Cavaillon
- 12 contrôles effectués pour Vaugines
- 14 contrôles effectués pour Lourmarin
- 729 contrôles effectués par SUEZ pour Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les taillades, Maubec, Oppède et Robion.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des contrôles pour mise en conformité des installations



SERVICE PLUVIAL

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

L'assainissement pluvial correspond à la Gestion (collecte et évacuation) des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) et au traitement de ces eaux lorsqu'elles sont trop polluées.

Des conventions de gestion sont passées avec les communes qui assurent la gestion de cette compétence directement.

RÉALISATIONS 2021

- Organisation de la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Finalisation des conventions de délégation de la compétence GEPU avec les communes



GEMAPI

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

Compétente depuis le 1er janvier 2018, la CA LMV a délégué la gestion de la compétence GEMAPI aux différents syndicats de rivière de son territoire :

- Le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon : SIRCC ;
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : SMAVD ;
- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : SMBS.



RÉALISATIONS 2021

- Travaux d'aménagement des digues tranches 4 à 11 (Coulon) : acquisitions foncières et dépôt du dossier de travaux auprès des services de l'État
- Digue de Lauris (Durance) : études techniques et acquisitions foncières
- Système d'endiguement de Cheval-Blanc à Cavaillon (Durance) : études techniques et dépôt du dossier administratif auprès des services de l'État

PERSPECTIVE 2022

- **Puyvert**: travaux de restauration morphologique du lit dans le secteur Gontard-Puyvert



PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance de la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse représente 158 agents petite enfance, garants de l'accueil des enfants du territoire, en accueil collectif au sein des 12 crèches (dont 1 associative) et 2 micro-crèches avec 402 places

Enfin, la maison petite enfance offre la possibilité aux familles d'être accompagnées dans leur recherche de mode de garde et soutenues dans leur questionnements grâce au Lieu Accueil Enfant Parent « La Mosaïque ».



LES MISSIONS

L'accueil des enfants en accueil collectif et individuel est régi par la loi et doit s'appuyer sur les 10 grands principes pour grandir en toute confiance.

• L'accueil collectif :

14 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Ces établissements veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

Les équipes aident l'enfant à s'épanouir dans ses apprentissages et son autonomie, à être à l'aise dans la vie sociale par une relation de qualité, par le respect de sa personnalité et de ses rythmes.

• L'accueil individuel :

Les RAM (relais assistants maternels)

Sur le territoire de LMV, il existe deux RAM : secteur de Cavaillon et de Coustellet / Lauris.

Les RAM ont une mission d'information en direction des parents et des assistant(e)s maternel(le)s

- sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande
- sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Ils contribuent à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s
- Les RAM sont des lieux d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil).

• Le soutien à la parentalité :

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, La Mosaïque, a pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. La Mosaïque est un espace de rencontres, de paroles et d'écoute pour les enfants comme pour les parents.

Sa fréquentation est gratuite. Dans ce lieu sont accueillis des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'au moins un adulte.

Les deux professionnels présents à chaque temps d'accueil sont garants du bon fonctionnement du lieu, des règles et du respect du cadre. Ils sont chargés de l'aménagement de l'espace de façon chaleureuse en tenant compte des besoins des enfants et des parents. Ils s'expriment dans une attitude discrète, empathique, chaleureuse, compréhensive, et dans l'absence totale de jugement et de toute question intrusive. Ils sont disponibles et à l'écoute des familles. Ils accueillent l'enfant, l'adulte et leur relation dans leurs spécificités culturelles, sociales et familiales, dans le respect de tous.

Ce sont des professionnels spécialisés dans le secteur petite enfance ou de la famille. Afin de garantir un accueil de qualité, ils sont sélectionnés en fonction de leurs compétences professionnelles et doivent répondre à des critères bien précis. Ils se présentent par leur prénom sans préciser leur profession : à La Mosaïque, c'est leur rôle d'accueillant et non leur spécificité professionnelle qui importe.

LES RÉALISATIONS 2021

1^{ère} Journée Pédagogique pour les équipes de crèches

Vendredi 22 octobre 2021, tous les multi-accueils LMV ont fermé leurs portes afin de permettre à chaque équipe de se retrouver sans les enfants pour une journée pédagogique.

La mise en place de ce temps d'échange entre professionnels est une nouveauté qui a aidé les équipes à se fédérer et à travailler ensemble leur projet pédagogique.

Dans chaque multi-accueil, temps de travail studieux et moments d'échanges conviviaux se sont succédé. Toutes les équipes ont réfléchi à leur projet pédagogique, avant d'aborder des points spécifiques comme la santé, l'observation, la cohésion d'équipe ou la communication bienveillante.

Le réseau des micro-crèches (Créange, La Combe et les Petites Graines) a ainsi travaillé avec la référente sanitaire du service Petite Enfance sur les conduites à tenir en cas de problème médical.

D'autres structures, comme Eugène Valentin (Cavaillon), La Farandole (Cavaillon) et Les Marmousets (Robion) ont choisi d'articuler leur journée autour du travail d'équipe dans la prise en charge du jeune enfant et de sa famille, afin de fédérer les professionnels. Les Petits Pas



(Coustellet), La Pépinière (Cavaillon) et Li Pitchots (Lagnes) ont abordé les questions du bien-être et de la communication bienveillante, en travaillant la respiration, les sensations corporelles et la prise de recul. Clé de Sol (Cheval-Blanc) s'est intéressée à la prise de parole en public et Li Pitchounets (Gordes), s'est formé à l'art de conter des histoires aux tout-petits. Quant au Repère des Galopins (Cavaillon) et à François Ronot (Mérindol), ils ont réfléchi en équipe sur l'éveil sensoriel par la créativité et la technique Snoezelen.

Les cuisinières ont travaillé sur le Plan de Maîtrise Sanitaire et les enregistrements obligatoires.

La journée a été jalonnée de moments conviviaux, ateliers créatifs de confections de Kamishibai, de cabanes et de trombinoscopes, temps de relaxation grâce à l'aromathérapie et au yoga. Les objectifs de cette journée ont été atteints : travail et plaisir étaient réunis pour accueillir au mieux les enfants au quotidien.

DES MENUS TRAVAILÉS AU SEIN DES CRÈCHES

Le service restauration Petite enfance tend à continuer à développer une cuisine de qualité, de production « maison », à partir de produits bruts, à favoriser les achats de denrées de circuits courts, locales, labellisées, de saison.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des produits servis aux enfants accueillis en crèche, le Service Petite Enfance a fait le choix de se tourner vers des miels et confitures à la production maîtrisée, locale, de tradition provençale, et aux agriculteurs et apiculteurs du territoire. Les multi-accueils s'approvisionnent donc désormais à l'établissement d'Aide par le Travail La Roumanière de Robion.

Des recettes à la texture la plus adaptée aux jeunes enfants, sans pépins et aux saveurs variées fleuries ou fruitées ont été sélectionnées parmi la multitude de produits proposés par l'entreprise solidaire.

L'approvisionnement local n'étant pas pris en compte dans la loi EGALIM, un accent va être porté sur les produits biologiques (seul label proposé pour le moment par La Roumanière).

CHIFFRES CLÉS 2021

Accueil collectif

13 crèches, dont 2 micro-crèches

150 agents

512 enfants accueillis en 2021 en EAJE

402 places ouvertes en EAJE

Accueil individuel : Relais d'Assistants Maternels (RAM)

2 RAM : Cavaillon et Coustellet/Lauris

131 assistants maternels dans le RAM pour 356

places d'accueil

202 enfants accueillis en RAM

Soutien à la parentalité : Lieu d'accueil enfant parent (LAEP)

436 familles accueillies gratuitement et anonymement

Budget global 2021 : 5 420 000 euros, avec une part résiduelle de 1 637 854,21 € pour la collectivité

Service soutenu par le Département de Vaucluse, la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse (3 327 559 € euros) et la MSA (182 500 euros) + part des familles

PERSPECTIVES 2022

- Ouverture d'une 14^{ème} structure de 35 lits, située sur la place Maurice Bouchet, en plein centre-ville de Cavaillon, cet établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) occupera une partie du rez-de-chaussée de la résidence pour seniors, les Séniories, construite entre 2019 et 2021.

POLITIQUE DE LA VILLE EMPLOI / HABITAT

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la **compétence obligatoire « politique de la ville »** depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires.

LMV **soutient aussi les associations intervenant dans le champ de l'emploi et du développement économique**. Les financements font l'objet de conventions précisant les attentes de LMV quant à leurs contributions à la stratégie de développement économique intercommunale.

Enfin, L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse est aussi **compétente en matière d'équilibre social de l'habitat**. Elle a finalisé l'élaboration de son **Plan Local de l'Habitat (PLH)** qui a été transmis au Préfet en novembre 2019. Elle a aussi réuni sa 1^{ère} Conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 17 octobre 2019. La CIL agit sur la manière dont sont attribués les logements sociaux et sur la gestion de la demande de logement social sur le territoire.



POLITIQUE DE LA VILLE

CONTEXTE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la compétence obligatoire « politique de la ville » depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires (LMV, État, Département, Ville de Cavaillon, CAF, MSA, Vallis Habitat, Grand Delta Habitat).

LES MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre la programmation annuelle du contrat de ville de Cavaillon.
- Assurer le suivi administratif et financier du programme d'actions.
- Animer le réseau local des opérateurs et acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires de la Ville de Cavaillon.

RÉALISATIONS 2021

- La crise sanitaire a encore produit des effets négatifs quant à la possibilité de mobiliser pleinement les publics sur les actions du contrat de ville. Le contexte sécuritaire a amené les opérateurs du contrat de ville à une plus grande attention encore à l'égard des populations des QPV ainsi qu'à un redéploiement de certains de leurs projets.
- Pour un renforcement des actions croisées « social et culturel », le CCAS de Cavaillon et le centre social municipal La Passerelle ont orienté des familles vers le projet "le chant des possibles" de la Garance, avec l'objectif de

CHIFFRES CLÉS 2021

- 27 projets ont été financés dont 1 nouvelle action portée par le CCAS de Cavaillon « C ma voix ».
- Les différents partenaires du Contrat de Ville ont engagé 726 136 euros de subventions pour l'année 2021, dont 271 500 € par LMV.
- 799 problématiques du quotidien dans les quartiers traités par la mission de gestion urbaine de proximité.
- 111 permanences de soutien administratif assurées par le CCAS de Cavaillon dans le cadre du contrat de ville, 310 RDV fixés à 206 personnes. Pas de baisse de la fréquentation de ces temps d'appui aux plus fragiles en dépit des 3 semaines de fermeture du CCAS de la fin de l'été 2021.

valoriser la transmission culturelle. Dans un même mouvement, « Eloquentia » a permis à 12 jeunes âgés de 14 à 18 ans, après 20h de formation, d'être bien plus à l'aise avec l'oral, d'écrire un texte, et de le dire en public. Ces 2 temps forts de la programmation du contrat de ville 2021 ainsi qu'un projet dédié à la lecture mené par la médiathèque de Cavaillon, a donné lieu à la réalisation d'un documentaire tourné et monté par Marie Delaruelle.

PERSPECTIVES 2022

- Finaliser l'évaluation du contrat de ville 2015-2022.
- Animer les groupes de travail préalable à l'élaboration du futur dispositif, être force de propositions dans une vision prospective des QPV de demain.
- Mettre la jeunesse au cœur du dispositif.

EMPLOI

CONTEXTE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse soutient les associations intervenant dans le champ de l'emploi et du développement économique. Les financements font l'objet de conventions précisant les attentes de LMV quant à leurs contributions à sa propre stratégie de développement économique.

LES MISSIONS

- Soutenir les initiatives contribuant au projet de développement économique du territoire (forums pour l'emploi, clauses sociales dans les marchés publics, mise en relation des entreprises recruteuses avec les opérateurs de l'emploi, e-plateforme dédiée aux offres d'emploi du territoire, portraits vidéo de recruteurs)
- Valoriser le dynamisme du tissu économique local et du marché du travail

ACTIONS PHARES 2021

- Organisation du 1^{er} E-forum de l'emploi du 14 octobre 2021. Dans un contexte de crise sanitaire, LMV et son partenaire, la mission locale du Luberon, innovent et permettent à 25 entreprises locales de diffuser en ligne leurs offres d'emploi et de promouvoir leur marque employeur.
- Le bus de l'emploi d'Initiative Terre de Vaucluse fait escale régulière dans les QPV de Cavaillon et dans les communes rurales du territoire.
- Septembre 2021 : ouverture de l'Espace France Services et du point d'accès aux droits intercommunal (Point Justice), à Cavaillon.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **1 500 offres d'emploi** diffusées en moyenne chaque jour sur LMV emploi
- **Près de 2 000 utilisateurs** réguliers de la plateforme emploi
- En dépit de la crise sanitaire, **près de 8 000 heures d'insertion** ont été inscrites dans les marchés publics de l'Agglomération.

PERSPECTIVES 2022

- Développer les initiatives numériques (forums de l'emploi hybrides : en présentiel et virtuel, découverte des métiers en 3D)
- Promouvoir les métiers de l'Agglomération par la diffusion de courtes vidéos
- Renforcer les heures d'insertion dans les marchés publics par le co-financement d'une mission de facilitateur de la clause sociale



HABITAT

CONTEXTE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, compétente en matière d'équilibre social de l'habitat, a approuvé son Plan Local de l'Habitat 2020-2025 le 27 février 2020. Le plan opérationnel compte 18 actions. Le budget global prévu pour la mise en œuvre de ce plan est de 1 560 300€ sur 6 ans. L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a réuni sa 2^e Conférence Intercommunale du Logement le 7 octobre 2020. Instaurée par la loi ALUR de 2014, co-présidée par le Préfet de Vaucluse et par le Président de LMV, la CIL agit sur la manière dont sont attribués les logements sociaux. A l'occasion de la 2^e réunion plénière, le « document cadre » de la CIL et le « protocole de relogement » des personnes concernées par les démolitions dans le cadre du programme de rénovation urbaine de Cavaillon, ont été adoptés.

LES MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat.
- Mettre en place et animer la Conférence Intercommunale du Logement, chargée de définir et de suivre les objectifs en matière d'équilibre social de l'habitat au travers des attributions dans le logement social.
- Accompagner les communes dans leurs problématiques habitat (exemption du dispositif SRU, lutte contre l'habitat indigne, suivi des disponibilités foncières, politique de relogement des personnes concernées par les démolitions dans le cadre du futur programme de rénovation urbaine).

CHIFFRES CLÉS

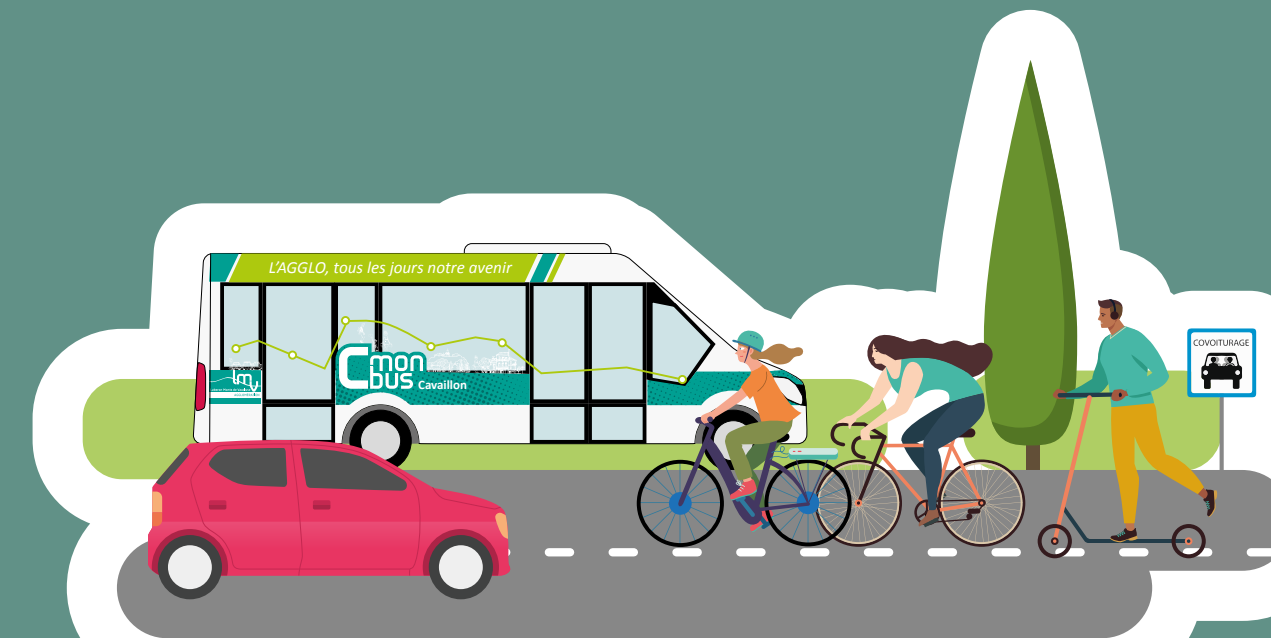
- 29 500 logements sur le territoire communautaire, 68% sont des logements individuels, 11% sont des résidences secondaires et 11,3% sont vacants.
- Le territoire compte 2 749 logements sociaux, ils sont concentrés à 90% sur la commune de Cavaillon. Les principaux bailleurs sociaux présents sont Mistral Habitat (67% du parc), Grand Delta Habitat (21%) et ERILIA (6%).
- 7 demandes de logement social enregistrées pour 1 offre à l'échelle de LMV (5,1 à l'échelle du Vaucluse).

ACTIONS PHARES 2021

- Montée en charge du « permis de louer », plus de 170 visites de conformité des logements, 32 contre-visites et 9 rejets d'autorisation.
- Élaboration de la grille de cotation de la demande de logement social

PERSPECTIVES 2022

- Démarrage opérationnel du POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés) prévu par le PLH 2020-2025
- Test en conditions réelles du système de cotation de la demande de logement social élaboré avec les partenaires de la CIL.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Depuis son passage en agglomération en janvier 2017, LMV est compétente en matière de transports et mobilité.

Elle a ainsi récupéré la gestion, le développement et l'entretien des infrastructures du réseau de transport urbain cavaillonnais, C mon bus, créé en avril 2016 par la Ville de Cavaillon. Elle est aussi en charge de la gestion d'une partie du transport scolaire (enfants domiciliés et scolarisés sur le territoire) pour lequel elle a conventionné avec la Région SUD. Enfin, elle gère en régie une navette Les Vignères-Cavaillon-Les Taillades depuis décembre 2018.



RÉALISATIONS 2021

- Mise en place de la billetterie dématérialisée, du système d'aide à l'exploitation et du système d'information aux voyageurs sur CmonBus et CmaNavette via l'application mobile MyBus et Zenbus en août 2021.
- Fin des travaux de mise en accessibilité des quais de bus.
- Lancement du service CmaNavette Robion en octobre 2021.
- Début du projet d'aménagement du Pôle mobilité.
- Élargissement en juin 2021 du dispositif LMV vous met en selle : la subvention est accordée aux habitants du territoire faisant l'acquisition d'un vélo avec assistance électrique, neuf ou d'occasion, ou d'un vélo sans assistance électrique neuf. 77% des bénéficiaires de la subventions sont âgés de 50 ans et +. Élargissement du nombre de velocistes partenaires.
- Participation à l'opération nationale Mai à Vélo, qui a exceptionnellement été élargie au mois de juin. Bilan : 191 cyclistes inscrits dans la communauté LMV et ont parcouru près de 21 000 km.
- Mise en service du tronçon Cavaillon – Robion de la Véloroute par le Département de Vaucluse. Début des études pour la réalisation du dernier tronçon (Puits des Gavottes / rond-point du Melon)

CHIFFRES CLÉS

4 lignes de bus C mon bus dont une navette gratuite électrique

3 lignes de bus adaptées aux scolaires

1 navette Vignères/Taillades/Robion de 8 places

Lignes ABCD du réseau CmonBus : 123 529 passagers

- A : 45 828
- B : 20 515
- C : 25911
- D : 31285.

Lignes scolaires : 17 521 utilisations, pour 334 cartes physiques et 41 cartes dématérialisées.

CmaNavette : 1355 passagers

207 vélos subventionnés

PERSPECTIVES 2022

- Travaux d'aménagement et ouverture du Pôle mobilité en gare de Cavaillon nécessitant le recrutement d'un agent à temps complet.
- Convention avec la Région SUD pour la vente des titres du réseau Zou ! au Pôle mobilité de Cavaillon.
- Poursuite du dispositif LMV vous met en selle.
- Nouvelle participation de LMV à l'événement Mai à vélo.
- Début des études pour la réalisation d'un tronçon cyclable à Cavaillon, route de Cheval-Blanc.

TOURISME CAMPINGS



Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de passage en communauté d'Agglomération, LMV perçoit au réel une taxe de séjour sur le territoire. **Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur l'une des 16 communes du territoire doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.**

Les tarifs de la taxe de séjour fixés par le conseil communautaire sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné. Les propriétaires d'un hébergement sont connectés à la plateforme de télé déclaration mise à leur disposition : **<https://lmv.taxesejour.fr>**

La principale évolution constatée sur l'année 2019 réside dans l'obligation faite aux professionnels qui assurent un service de réservation ou de location par voie électronique de collecter la taxe de séjour.

Dans le cadre de ses compétences, **LMV gère deux campings intercommunaux** situés sur les communes de Cavaillon (La Durance, 3 étoiles) et de Maubec (Les Royères du Prieuré, 2 étoiles).

L'OFFICE DE TOURISME LUBERON CŒUR DE PROVENCE



Fréquentation des bureaux d'information touristique de Luberon Cœur de Provence :

Après deux années de COVID, la reprise de l'activité touristique est plutôt positive avec une belle fréquentation des clientèles françaises, une forte présence des clientèles provenant du Bénélux et une reprise des autres marchés Européens. Concernant les marchés lointains, l'office de tourisme note un frémissement du marché américain depuis fin août 2021.

En 2021, l'office de tourisme Luberon Cœur de Provence a renseigné près de 44 500 visiteurs. L'influence de la fermeture des bureaux (en 2020 et 2021) a eu une incidence forte sur les chiffres de fréquentation de l'office de tourisme. Une comparaison avec la saison 2019 (année de référence) semble donc plus pertinente.

Comparatif actes d'accueil (d'avril à oct.)

2021 VS 2019	28 245 (-15,3%)
2021 VS 2020	18 186 (+31,6%)

Comparatif personnes renseignées (d'avril à oct.)

2021 VS 2019	54 506 (-18,4%)
2021 VS 2020	33 433 (+32,9%)

À noter que les chiffres de fréquentation des bureaux d'information touristique ne sont pas nécessairement révélateurs de la fréquentation touristique d'un territoire.

Reprise de l'activité du service réceptif avec notamment de nouveaux produits :

En 2021, l'office de tourisme Luberon Cœur de Provence a organisé 9 visites hebdomadaires en juillet et août avec une augmentation du chiffre d'affaires de 35% par rapport à l'année 2019. Cette progression s'explique notamment par le succès de la boutique en ligne (e-boutique).

Afin de pouvoir répondre aux demandes, l'office de tourisme a également créé en 2021, six produits « à la demande » (vélo, randonnée accompagnée, roadtrip en 2CV, découvertes des incontournables, etc) mais également des produits spécifiques (journées européennes du patrimoine, Halloween, vacances de toussaint, etc.).

Maintien des opérations de promotion et presse pour garder le lien :

Après deux années difficiles, les opérations de promotion et les accueils presse ont pu de nouveau avoir lieu (pour certaines en visio). Cela a permis à l'équipe de l'office de tourisme Luberon Cœur de Provence de maintenir le lien avec les prescripteurs et ainsi amorcer la reprise pour 2022.

En fin d'année, un site internet pro/presse, traduit en 10 langues a été mis en ligne :

www.luberontourisme.com

Des outils de communication performants :

En 2021, l'office de tourisme a créé sept nouvelles vidéos promotionnelles : quatre vidéos mettant en valeur les produits de l'office de tourisme (jeu de piste, balades mi-saison, etc.), deux vidéos spécifiques à l'œnotourisme et une vidéo permettant la promotion du Run Lagnes.

Les supports print ont également été réédités avec notamment la création d'un magazine touristique en partenariat avec L'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme. Afin d'avoir une cohérence et ainsi toujours mieux répondre à la demande des visiteurs, une convention a été signée avec l'Isle sur la Sorgue Tourisme afin de réaliser et mutualiser de nombreux outils et supports de communication.

L'office de tourisme Luberon Cœur de Provence est également très présent sur le web et travaille quotidiennement à la promotion et communication de l'offre touristique sur le site internet et les réseaux sociaux.

- Le site internet www.luberoncoeurdeprovence.com enregistre une progression de 40% du nombre de pages vues (1 043 262 pages vues en 2021)
- Les réseaux sociaux, et notamment le compte Instagram @Luberon Cœur de Provence enregistre en 2021 une progression de +48,8% du nombre de followers.





Afin d'accroître la visibilité des produits vendus par l'office de tourisme Luberon Cœur de Provence et de l'offre événementielle, l'office de tourisme a établi un partenariat public/privé avec luberon.fr, site internet référent sur le Luberon.

Développement et projets :

En 2021, l'office de tourisme a travaillé au développement et à la structuration de l'offre oenotouristique avec notamment le maintien et développement des soirées « Sunsets Vignerons en Luberon » et le dépôt du dossier de demande de label « Vignobles et Découvertes ». Ces projets, initiés et portés par l'office de tourisme Luberon Cœur de Provence sont travaillés avec l'ensemble des offices de tourisme de la destination afin d'être cohérents avec les demandes clientèles.

Structuration interne :

En interne, l'office de tourisme a continué en 2021 de se structurer et de se professionnaliser grâce notamment à l'acquisition d'outils permettant d'optimiser le fonctionnement des services : Microsoft office 365, zeendoc (archivage numérique) et outil métiers spécifiques tel que AVIZI et ALOA.

ACTIONS 2021

- **44 500 visiteurs renseignés** à l'office de tourisme : -15% par rapport à 2019 notamment dû à la fermeture des bureaux d'information touristique (COVID) ;
- Reprise de l'activité du service réceptif avec **9 visites guidées estivales** en 2021 et une **augmentation du CA de 35%**
- **Maintien des opérations de promotion et presse** (pour certaines en visio) permettant de garder le lien avec les prescripteurs
- Création et mise en ligne d'un site internet dédié aux prescripteurs (TO et AV) : **www.luberon tourisme.com**
- **Réédition de l'ensemble de la collection de support papier** (guide pratique, plan de territoire, plan de villages, etc) et création d'un magazine touristique en collaboration avec l'Isle sur la Sorgue Tourisme
- **Mutualisation de certains supports de communication avec l'Isle sur la Sorgue Tourisme**
- Site internet de destination : 1 043 262 pages vues en 2021, soit une progression de +40% par rapport à 2020
- **Présence accrue sur les réseaux sociaux** : facebook, instagram, etc.
- **Développement des filières prioritaires** en partenariat avec les offices de tourisme de la destination (Sunsets Vignerons, Vignobles et Découvertes, etc.)
- **Structuration interne de l'office de tourisme** : acquisition d'outils spécifiques

CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'hébergeurs : 948
 - Nombre d'hébergements : 1225
 - Nombre de lits : 12 035
 - Montant taxe de séjour déclarée au titre de 2021, direct + ON : 1 141 453,15 €
- On note une nette augmentation des recettes de taxe de séjour par rapport à 2020.

Office de tourisme Luberon Cœur de Provence

Place François Tourel - 84300 Cavaillon
04 90 71 32 01

WWW.LUBERONCOEURDEPROVENCE.COM



CAMPING LA DURANCE

En raison du contexte sanitaire, le camping a ouvert ses portes le 13 juin, soit 2 mois et demi plus tard que lors d'une saison normale. Toutefois, après une année 2020 forcément très compliquée, le chiffre d'affaires est presque revenu au niveau de 2019 avec 164 000 euros, tout comme le nombre de séjours (1340). La durée de séjour, quant à elle, s'est élevée à 4,1 jours, ce qui est le chiffre le plus faible de ces 4 dernières années. La clientèle française a été surreprésentée face à une clientèle étrangère presque nulle. Les campeurs français provenaient majoritairement des départements de Vaucluse, du nord, des Bouches-du-Rhône, du Rhône et du Pas-de-Calais.

À noter une forte évolution de la clientèle cycliste, attirée par la création de nombreux itinéraires vélo balisés ainsi que la mise en service d'un nouveau tronçon de la Méditerranée à Vélo, et aussi de la clientèle de camping-caristes, mode de déplacement largement plébiscité cet été-là par les Français en raison du contexte sanitaire.



CAMPING ROYÈRES DES PRIEURÉ MAUBEC

Le camping Les Royères du Prieuré de Maubec est un établissement 2 étoiles situé dans un environnement exceptionnel car niché au pied du Luberon. En 2021, en raison de l'épidémie de Covid-19 et des restrictions sanitaires en vigueur, l'établissement n'a pas ouvert le 1^{er} avril comme il le fait d'habitude, mais le 7 mai. Le nombre de séjours et de nuitées enregistrés ont été, en 2021, similaires à ceux de 2019, année de référence. En effet, ce sont 1164 séjours qui ont été faits (contre 1010 en 2019) pour 7760 nuitées (contre 7633 en 2019). Toutefois, la durée de ces séjours a fortement diminué (3,4 jours contre 4,8 jours en 2018).

Côté clientèle aussi des changements notables ont été enregistrés. Cette année encore, les étrangers ont été très peu nombreux au camping. Au contraire, la clientèle française et même vauclusienne a été sur-représentée. Aussi, les Français ont drastiquement réduit la longueur de leur séjour, au contraire de la clientèle étrangère qui est restée plus longtemps sur place.

Côté hébergement, on note une belle fréquentation des emplacements (camping-car et caravane). Les mobil-home, quant à eux, ont du mal à retrouver leur clientèle d'avant crise.



Concernant le gîte d'étape, enfin, il n'a pu lui aussi ouvrir qu'au 7 mai alors qu'il fonctionnait, avant crise, 365 jours par an. Par ailleurs, en raison du contexte sanitaire, il n'a plus été possible de mélanger les groupes, ce qui a forcément eu des répercussions sur le chiffre d'affaires qui est divisé par deux depuis 2019 (6 300 euros contre 13 000 euros en 2019).

MÉDIATHÈQUES MUSIQUES ACTUELLES



Le réseau des médiathèques LMV est constitué de 12 médiathèques et d'un point lecture. Les collections sont accessibles à tous et de n'importe quel lieu. Les adhérents peuvent rendre les emprunts ou faire venir un ouvrage ou un document sonore ou audiovisuel dans la médiathèque de leur choix. Toutes les médiathèques sont équipées de WIFI et leur accès est libre et gratuit. Le réseau des médiathèques propose aussi tout au long de l'année une programmation culturelle riche, collant à l'actualité, accessible à tous les publics et 100% gratuite.

LMV détient aussi la compétence Musiques actuelles. A ce titre, elle finance deux scènes labellisées SMAC (Scènes de Musiques ACTuelles) que sont l'association AVEC installée dans les locaux intercommunaux de la Gare de Coustellet, et la Scène nationale La Garance à Cavaillon. Toutes les deux perçoivent une subvention pour leur programmation en musiques actuelles de 34 000 euros pour la Garance et 100 000 euros pour La Gare.

Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset
84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr

Retrouvez toutes les
médiathèques du réseau sur
www.mediathequeslmv.fr



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Un calendrier perturbé cette année encore : un couvre-feu à 18h de janvier à mars, accès aux postes informatiques réduit, tout comme les jauges dans les salles, 4 semaines de fermeture pour l'ensemble du réseau en avril, et 17 semaines pour la médiathèque de Cavaillon, pour travaux.

Le service des médiathèques intercommunales en 2021, c'est :

- 12 lieux connectés : WIFI dans tous les lieux et postes informatiques à disposition du public
- 1 point lecture à l'Agence postale des Beaumettes
- Des collections qui circulent sur l'ensemble du territoire de l'agglomération entre les médiathèques (250 000 documents empruntables)
- 15 boîtes à livres d'accès libre et gratuites grâce aux dons des usagers
- Un réseau avec un catalogue commun et 2 navettes qui transportent annuellement 26 100 documents.

Les statistiques de 2021, suite à la crise sanitaire sont peu représentatives de nos chiffres habituels

CHIFFRES CLÉS 2021

- 8558 adhérents, soit 15,6% de la population (la moyenne nationale étant à 12%)
- 280 201 prêts annuels
- 110 000 réservations effectuées
- 90 199 réservations effectuées
- Nouveaux supports proposés : 200 e-books et 343 jeux de société
- 338 h d'ateliers pour 300 personnes.

Accueils de groupes :

636 séances pour un accueil de 13 368 personnes

Programmation culturelle :

133 RDV (ateliers, expositions, lectures, concerts), touchant 1034 personnes



LES ACTIONS EN 2021

- **Rénovation et réaménagement de la Médiathèque de Cavaillon :** la Médiathèque construite en 1997, n'était plus en phase avec les attentes des usagers de ce lieu culturel. Les espaces ont été modernisés et rénovés. Création d'un espace de coworking pour les ateliers et les réunions (Visio). Du matériel performant de connectique a été installé. Repositionnement de la Section Jeunesse au rez-de-chaussée, ce qui facilite l'accès au public qu'elle accueille (familles avec jeunes enfants et poussettes). Le 1^{er} étage est consacré à l'étude et à la lecture de la presse et donnera accès à des postes informatiques. Rachat de mobilier pour une meilleure mise en valeur des collections.
- Poursuite du **développement du numérique**
L'arrivée d'un conseiller numérique a permis de répondre aux attentes des usagers victimes de la fracture numérique. Des RDV personnalités sont proposés ainsi que des ateliers autour des questions liées à internet, aux outils informatiques, aux comptes en ligne, etc. Deux services civiques ont complété l'équipe autour du numérique.
Un groupe de travail a fait de la veille sur les jeux

vidéo dans la perspective d'un développement de ce support en 2022 et 2023.

- **La mutualisation des collections** et les travaux de la Médiathèque de Cavaillon ont permis le regroupement des documentaires Adultes et Jeunesse.
La mutualisation des collections permet de proposer un catalogue cohérent se référant à une politique documentaire élaborée. Elle s'accompagnera d'un plan de développement des collections qui engage les acquisitions dans une perspective globale entre les 12 lieux.
- **Organisation d'une résidence d'artistes** en partenariat avec la Gare de Coustellet et la DRAC, en octobre 2021.
Susana Del Baño et Léa Lachat se sont retrouvées à Cavaillon pour travailler à un projet commun entre l'illustration jeunesse et la Musique.

PERSPECTIVES 2022

- Reconquête du public
- Travailler à l'accessibilité des bâtiments, des collections, de l'action culturelle et de la communication.
- Travailler la signalétique interne et externe de nos 12 médiathèques.
- Jeux vidéo : achat de matériel et médiation auprès du public. Veille sur l'acquisition future des jeux vidéo pour le prêt en 2023.
- Organiser un résidence d'artistes en 2023. Préparer l'opération en collaboration avec un partenaire (La Marelle) en 2022.

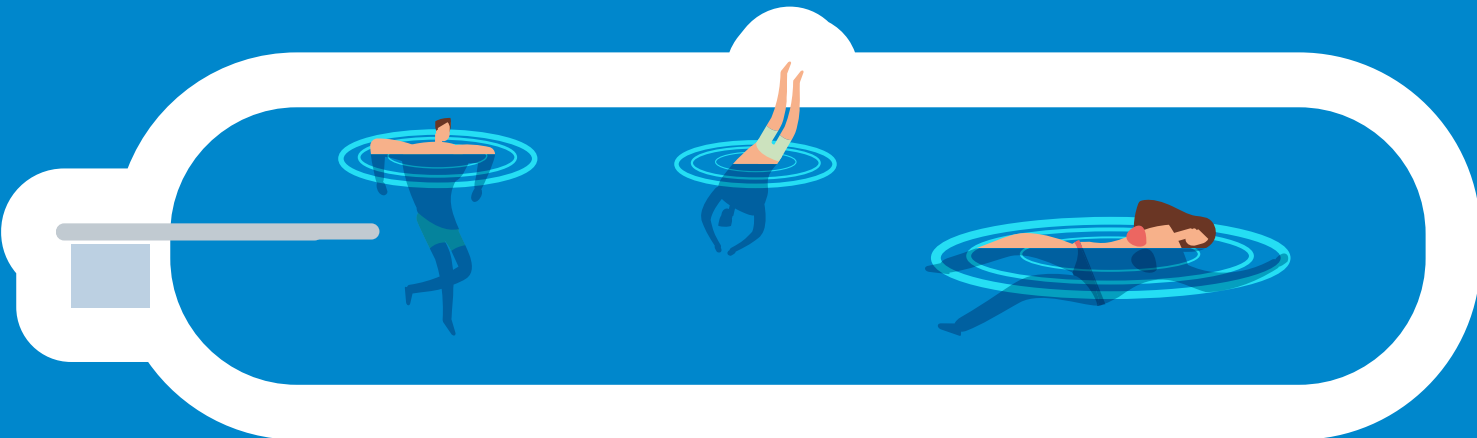
www.mediathequeslmv.fr



MUSIQUES ACTUELLES

En 2021, malgré la crise sanitaire qui a engendré de nombreuses annulations d'événements culturels, LMV Agglomération a maintenu les subventions accordées à la Scène nationale La Garance (34 000 euros) et à l'association AVEC – La Gare de Coustellet (100 000 euros) au titre de sa compétence Musiques actuelles.

Ces deux espaces culturels ont été contraints de fermer pendant de longs mois puis d'adapter leurs programmations aux contraintes sanitaires strictes.



PISCINES

Dans le cadre de ses compétences, LMV gère deux équipements aquatiques à Cavaillon :

- **La piscine couverte Alphonse Roudière**
1 bassin de 25 x 10 mètres
1 bassin d'apprentissage
- **Un complexe de plein air composé de 3 bassins :**
1 bassin de 25 x 12.5 mètres
1 bassin d'apprentissage de 17 x 13.5 mètres
1 pataugeoire.

**Piscine couverte
Alphonse Roudière**
La Clède
84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Centre Aquatique de plein air
Rue des Félibres
84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr



CONTEXTE

2021 est une année encore sous l'influence de la crise sanitaire. Le premier semestre est synonyme de fermeture d'établissement. Les agents de la piscine ont été solidaires des autres services de la collectivité en participant à la réalisation de certaines de leurs missions (espaces verts, rénovation de la médiathèque et des locaux communautaires, archives, etc.) Certains, aussi, ont travaillé au centre de vaccination de Cavaillon. Un projet pédagogique scolaire a débuté au sein l'équipe de maîtres-nageurs sauveteurs. La saison estivale du centre aquatique de plein air a débuté en mai, (au lieu de juin, traditionnellement) afin de permettre aux scolaires d'effectuer des séances.

L'été 2021, marqué par la mise en application du contrôle du Pass sanitaire, a connu une fréquentation réduite, mais dans un climat apaisé et convivial. La reprise du fonctionnement de la piscine Alphonse Roudière en septembre 2021 s'est aussi faite avec le Pass sanitaire.

LES DATES CLÉS

- **Mai 2021** : Ouverture Centre Plein Air pour les scolaires et le public.
- **Septembre 2021** : Réouverture de la piscine Alphonse Roudière aux scolaires et activités aquatiques, ainsi qu'au public et associations.

CHIFFRES CLÉS 2021

La Piscine fonctionne selon un rythme d'année scolaire. Il se dessine deux périodes bien distinctes : une année scolaire et associative de septembre à mi-juin et une période estivale destinée au grand public de mi-juin à septembre.

1) Grand Public

Du 1^{er} sept 2020 - 30 juin 2021 : 3 304 entrées (10 mois de fermeture due au COVID)

640 activités aquatiques

270 passages en école de natation

966 entrées en carte "10 passages LMV"

95 entrées en carte "10 passages hors LMV"

731 entrées individuelles LMV

111 entrées hors LMV

25 mai 2021 – 6 sept 2021 : 15 772 entrées (3mois avec Pass Vaccinal)

Le mois de juillet semble être toujours le mois le plus visité

Juin : 4 703

Juillet : 5 945

Août : 4 530

Septembre 2021- décembre 2021 : 7.928 entrées (4 mois avec Pass Vaccinal)

395 passages en école de natation

2 959 entrées tout public

1734 entrées avec le pass "10 entrées LMV"

193 entrées avec le pass "10 entrées hors LMV"

563 entrées individuelles LMV

156 entrées individuelles hors LMV

2) Les scolaires 2021

La fréquentation des scolaires reste compliquée pour cette saison 2021 à cause des différentes fermetures, confinements et périodes de restrictions sanitaires.

Mai à juin 2021 : environ 700 élèves des écoles primaires LMV (séances de rattrapage)

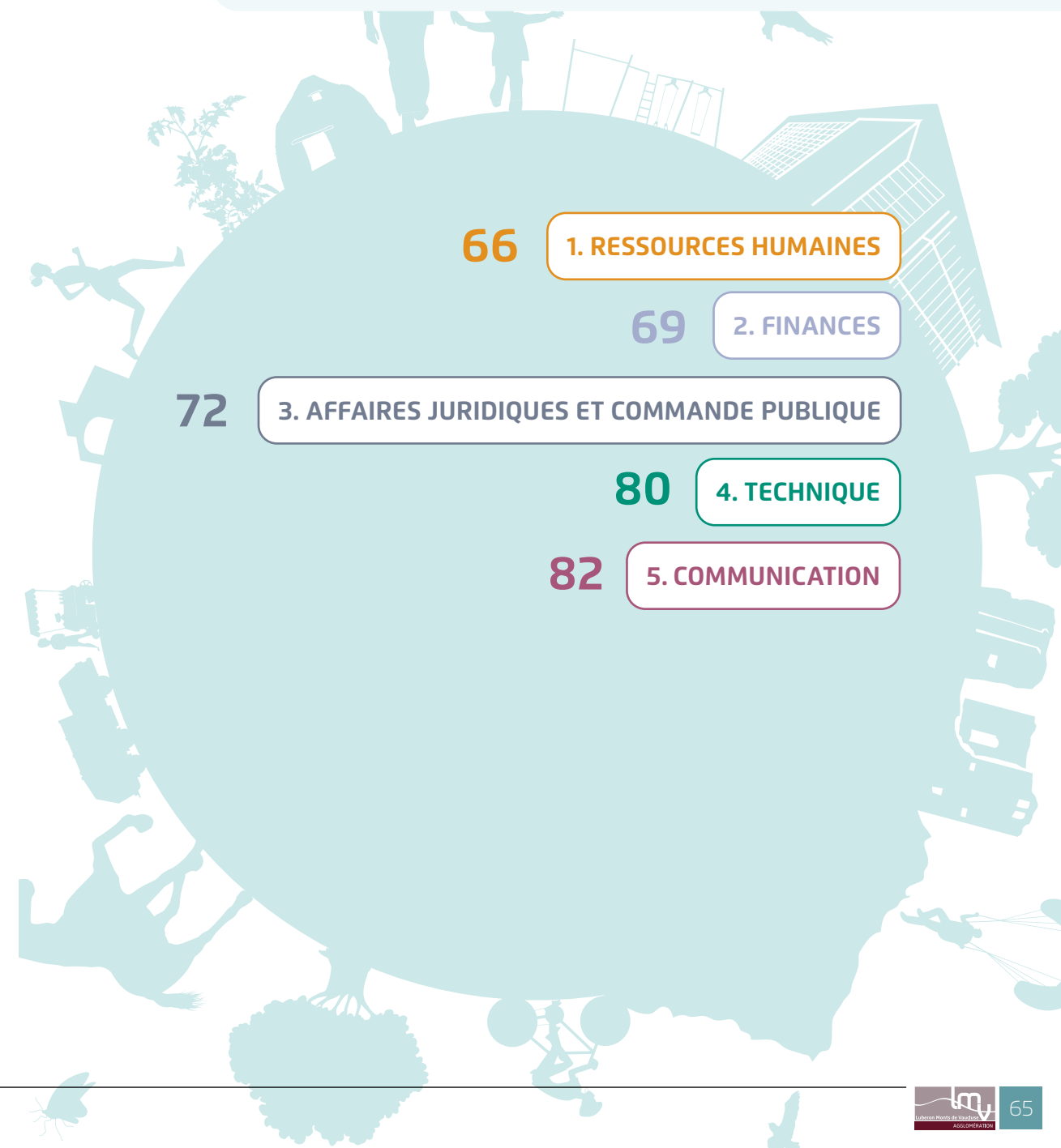
Sept à déc. 2021 : environ 4 000 élèves des écoles primaires LMV et environ 600 collégiens de Cavaillon (accueil à effectif réduit de 1 classe)

PERSPECTIVES 2022

Une réorganisation du service se profile suite au départ en retraite du Directeur des piscines.



LES MOYENS DE LA COLLECTIVITÉ



66

1. RESSOURCES HUMAINES

69

2. FINANCES

72

3. AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

80

4. TECHNIQUE

82

5. COMMUNICATION

RESSOURCES HUMAINES



Luberon Monts de Vaucluse est une collectivité qui a connu depuis 2014 de nombreuses évolutions :

- Fusion en 2014 de deux communautés de communes et d'un syndicat et rattachement de deux communes,
- Passage en agglomération en 2017 avec intégration de cinq nouvelles communes traduisant l'harmonisation de compétences,
- Passage à l'ère de la mutualisation des cadres des fonctions supports entre la Ville centre et l'Agglomération dès janvier 2018.

Depuis février 2018, la Ville a recruté une Directrice des Ressources Humaines (DRH), mise à disposition de LMV Agglomération à hauteur de 50 % de son temps de travail.

MISSIONS

- Concevoir, proposer, animer et évaluer la mise en œuvre d'une **politique d'optimisation des ressources humaines** de la collectivité.
- **Accompagner les agents** et les services.
- Co-piloter avec la Direction générale le **dialogue social** et les instances représentatives.
- **Gérer les emplois** et le développement des compétences : formations, recrutements, etc.
- **Piloter la gestion administrative et statutaire** : gestion des carrières, paye, absences.
- **Piloter la masse salariale.**
- **Développer l'information RH** à destination des agents.

L'ANNÉE 2021

- Élaboration du plan d'actions égalité femmes/hommes. En effet la loi 2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, prévoit dans son article 80, l'obligation de mettre en place, pour les collectivités territoriales et leurs EPCI de plus de 20 000 habitants, un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Création du dispositif de 2^e carrière. Dans ce cadre, un agent LMV a été redéployé dans les effectifs de la Ville de Cavaillon.



- Déploiement de l'apprentissage pour les métiers en tension Ville et LMV (urbanisme, petite enfance, etc.).
- Organisation du retour d'expérience (Retex) sur le télétravail qui a été massivement déployé depuis mars 2020.
- Ouverture des négociations sur le télétravail.
- Élaboration du bilan des Lignes Directrices de Gestion.
- Création et pilotage d'un groupe de travail mutualisé sur l'attractivité.
- Déploiement d'une démarche d'innovation managériale mutualisée (LMV / Ville de Cavaillon / CCAS de Cavaillon) :
 - Construction d'une formation-action

favorisant l'émergence, la co-construction et la transformation par l'action des cadres (stages de Lionel Lacroix) ;

- Expérimentation de nouvelles pratiques : co-construction de deux stages de préparation mentale pour les cadres et l'équipe de direction générale (Eric Poussard).
- Travail sur les compétences comportementales avec l'astronaute Patrick Baudry pour une conférence offrant aux cadres des trois entités une prise de recul et une vision décalée de la gestion de l'aléa.
- Travail sur la feuille de route managériale Ville et LMV.
- Coordination du déploiement du Document unique d'évaluation des risques professionnels de LMV.
- Création de la cellule handicap à LMV.

- Travail sur la contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).
- Gestion de la reprise en régie de la déchetterie le Puits des Gavottes.
- Travail sur la mutualisation du Directeur développement éco/MIN.
- Mise en place d'une astreinte de sécurité mutualisée Ville/LMV pour la surveillance des digues de la Durance.



FINANCES

La direction financière participe à la **définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire** et financière de l'EPCI. Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration.

A ce titre, **elle prépare les budgets, élabore les documents comptables et budgétaires de l'EPCI, assiste et conseille les élus, la Direction générale et les services de la collectivité.**

Elle réalise des **analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives** et alimente les tableaux de bord financiers.

Elle supervise l'**exécution des recettes et des dépenses** et la **tenue des régies d'avances et de recettes**. Elle assure également la **gestion de la dette** et de la trésorerie, le **suivi de la fiscalité et des ressources** de l'établissement, les relations avec les services comptables de l'État, les fournisseurs et les usagers, la **gestion comptable des marchés**, les opérations comptables complexes.



RÉALISATIONS 2021

- Préparation du débat d'orientations budgétaires et des budgets primitifs 2021 (8 budgets)
- Suite au transfert, au 1er janvier 2020, des compétences « eau potable », « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » :
 - poursuite de la reprise des données budgétaires, financières et patrimoniales des communes membres (transferts des excédents communaux, intégration des biens mis à disposition par les communes, reprise des contrats de prêts en cours, etc.)
 - organisation des réunions de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges sur la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) pour finaliser l'évaluation des charges transférées.
- Renouvellement des contrats de concession d'assainissement sur les communes des Beaumettes, Cavaillon, Cheval blanc, Taillades et

Oppède : participation de la direction des finances à la rédaction des clauses financières, en lien avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la direction du pôle « eau »

- Participation au groupe de travail pour la mise en place d'une billettique sur le réseau C mon bus
- Participation aux COPIL sur l'aménagement de la ZAC des Hauts Banquets et gestion de la stratégie financière
- Participation aux comités de suivi des travaux GEMAPI en lien avec le SMAVD et le SIRCC

DATES CLÉS 2021

- 18 février 2021 : Débat d'orientation budgétaire
- 31 mars 2021 : Vote des budgets primitifs 2021 (8 budgets)
- 24 mars et 14 septembre 2021 : Commission Locale D'Évaluation des Transferts de Charges liées à la compétences Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

CHIFFRES CLÉS 2021

Compte administratif du budget principal :

Dépenses d'équipement engagées : 7,933M€ (avec fds de concours, subv. d'équipement)
Dépenses de fonctionnement : 43.934M€
Recettes de fonctionnement : 48,254M€
Dette par habitant : 275.94€
Désendettement : 2.35 ans

Compte administratif du budget annexe camping :

Dépenses d'équipement : 1 559,50€
Dépenses d'exploitation : 349 157,50€
Recettes d'exploitation : 349 157,50€

Compte administratif du budget annexe transport :

Dépenses d'équipement : 162 671.01€
Dépenses d'exploitation : 1,340M€
Recettes d'exploitation : 1,856M€

Compte administratif des budgets annexes zones d'activités économiques :

Dépenses d'exploitation : 846 908.95€
Recettes d'exploitation : 769 845.89€

Compte administratif des budgets annexes zones zud :

Dépenses d'exploitation : 11,524M€
Recettes d'exploitation : 11,385M€

Compte administratif budget « eau potable » :

Dépenses d'équipement : 2 390.34€
Dépenses d'exploitation : 117 199,50€
Recettes d'exploitation : 133 626.22€

Compte administratif « assainissement collectif » :

Dépenses d'équipement : 2,267M€
Dépenses d'exploitation : 1,661M€
Recettes d'exploitation : 3,076M€

Compte administratif « assainissement non collectif » :

Dépenses d'exploitation : 50 463,98€
Recettes d'exploitation : 50 463,98€

Nombres d'actes (mandats, titres et factures)

traités par le service en 2020 :

Mandats : 10730

Titres : 2621

Factures : 8854

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la fiabilisation des comptes de la collectivité et des procédures comptables (audit de la DDFIP) en vue du passage à la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023
- Mise à jour de l'inventaire
- Rédaction du Règlement budgétaire et financier de la communauté d'agglomération
- Présentation au Conseil communautaire du rapport quinquennal sur les attributions de compensation versées depuis 2017
- Renforcement de l'équipe avec le recrutement d'un nouveau collaborateur.



AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

La Direction des Affaires Générales – Juridique et Commande Publique de Luberon Monts de Vaucluse est structurée autour de quatre missions principales :

- Les affaires juridiques et contentieuses,
- Les assurances,
- La commande publique,
- Les archives.

Elle est composée de 3 agents à temps complet.

1. L'ACTIVITÉ JURIDIQUE ET CONTENTIEUSE

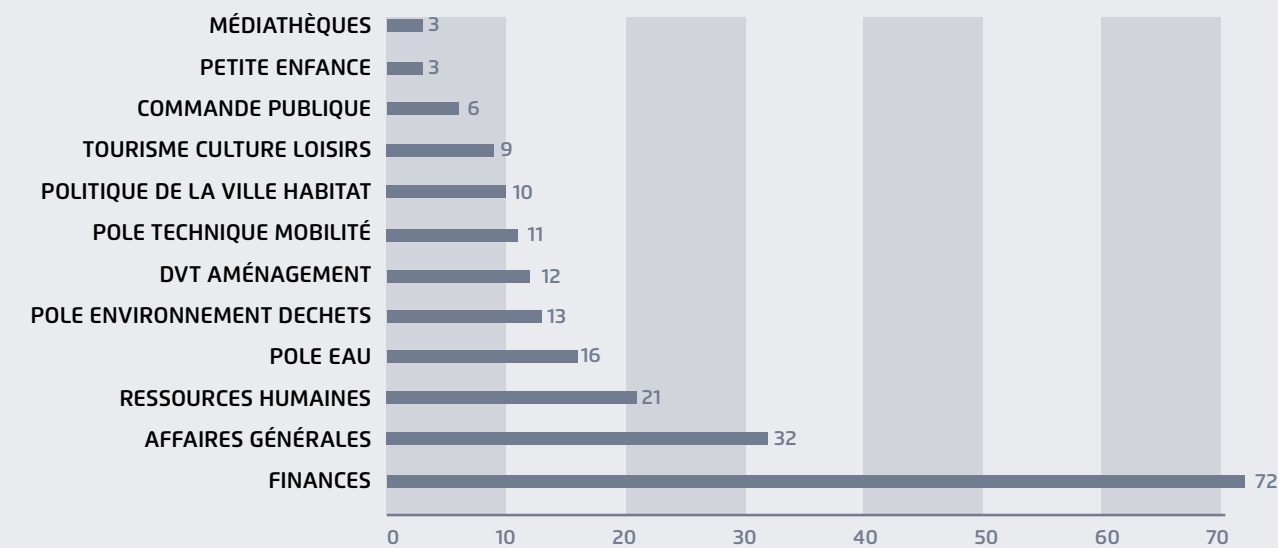
1.1. Le contrôle de la régularité des actes et la gestion des assemblées

Le service juridique intervient tout au long de la procédure d'organisation des conseils communautaires. En amont, il assure un travail d'accompagnement des services sur la rédaction de leurs rapports et conventions correspondantes. Et à l'issue du conseil, il intervient pour suivre la rédaction des délibérations et le processus visant à leur donner un caractère exécutoire.

Durant l'année 2021, le conseil communautaire s'est réuni à 6 reprises et a donné lieu à l'approbation de plus de 200 délibérations.

La majeure partie des délibérations concerne l'installation de la nouvelle gouvernance intercommunale : installation du conseil, création des commissions, délégations au Président, constitution du bureau, représentation de LMV au sein des organismes extérieurs, etc.

Répartition des délibérations 2021 par service



1.2. Gestion de l'activité précontentieuse et contentieuse

Cette activité répond à la volonté de mieux défendre les intérêts de la collectivité. Elle intervient dans les différents domaines de contentieux à l'exclusion de celui des ressources humaines qui relève du pôle ressources.

Les domaines sur lesquels portent ces recours sont les suivants :

- Commande publique ;

- Recours d'usagers contre des décisions de l'administration ;
- Dommages de travaux publics.

Parallèlement, le service juridique développe, avec ses propres moyens, des recours en responsabilité dès qu'un préjudice a été subi par la collectivité et accompagne les services demandeurs lors des constats contradictoires éventuels.

2. LA GESTION DES ASSURANCES

Les contrats souscrits depuis le 1er janvier 2017 ont une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021..

- Dommages aux biens → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34)
- Flotte automobile et auto-missions → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34)
- Responsabilité Civile → SMACL à Niort (79)
- Protection juridique → Groupement CFDP/JADIS à Paris (75)
- Risques statutaires → Groupement SMACL/ETHIAS à Niort (79)

En 2021, dernière année des contrats en cours, le nombre de sinistres traités dans l'année est en légère hausse par rapport à 2020 mais en baisse par rapport aux trois premières années.

Le nombre de dossiers traités en **responsabilité civile** est en augmentation par rapport aux années antérieures. Néanmoins, comme les années précédentes, pour la grande majorité, les sinistres n'ont pas de

conséquences financières pour la collectivité. En effet, ils concernent, essentiellement, le service petite enfance qui déclare systématiquement les chutes ou petits accidents dont pourraient être victimes des enfants mais qui ne font pas l'objet de demande en indemnisation par la suite.

Les sinistres déclarés correspondent :

- A l'incendie d'un conteneur collectif situé sur la commune de Maubec qui a endommagé la haie végétale d'une habitation et occasionné des dégâts sur la bâche de la piscine du propriétaire.
- A un dégât des eaux subit par un administré dans son habitation,
- A des chutes de branches sur la caravane d'un campeur à Maubec.

En revanche, le nombre de sinistres en **dommages aux biens** est plus faible que les années précédentes. Deux sinistres concernent l'aire d'accueil des gens du voyage : l'un est relatif à l'effraction du bâtiment accueil et l'autre à l'envol de panneaux photovoltaïques suite à un fort vent. Les deux autres sinistres concernent la détérioration

de biens intercommunaux par des entreprises mais aucune déclaration n'a été faite car la collectivité a engagé un recours direct contre les tiers.

De même, une baisse du nombre de sinistres en **flotte automobile** est constatée en 2021. La majorité concerne des accrochages ayant lieu lors des

opérations de collecte des ordures ménagères. La responsabilité de la collectivité est engagée dans la majorité des sinistres. Quant à la protection juridique aucun dossier n'a été déclaré en 2021.

3. L'ACTIVITÉ COMMANDE PUBLIQUE

3.1. Bilan global de l'année 2021 et comparaison avec les années précédentes

Si l'activité nationale de la commande publique a été marquée par une baisse en 2020 liée notamment à l'état d'urgence sanitaire et l'épidémie de Covid 19 qui a gelé pendant un temps l'activité économique et fragilisé certains secteurs d'activité (notamment Bâtiment & Travaux Publics), celle-ci connaît un rebond significatif en 2021 .

Au niveau de l'intercommunalité, l'activité de la commande publique demeure stable puisqu'en 2020, la commande publique de LMV Agglomération était déjà très forte malgré la crise sanitaire :

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- Le renouvellement des contrats d'assurance de la collectivité et des communes membres du groupement de commandes ;
- Les prestations de traitement des déchets issus des déchetteries du territoire intercommunal ;
- L'acquisition et l'installation de conteneurs enterrés et semi-enterrés pour la collecte des déchets ;
- La réalisation des travaux de réhabilitation de la déchetterie de Lauris.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de consultations lancées	18	26	22	26 (Supérieur à 25 000 € HT)	18 (Supérieur à 40 000 € HT)	21
Nombre de MAPA	9	16	18	20	7	12
Nombre d'appels d'offres	7	8	4	4	8	8
Nombre de procédures autres	2	2	0	2	3	3
Nombre de marchés attribués	37	40	46	42	26	55
Valeur des marchés € HT	5,7 Millions €	6,5 Millions €	7,3 Millions €	10,5 Millions €	14,7 Millions €	15,3 Millions €

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par le lancement de la concession du service public de l'assainissement collectif et non collectif. Cette concession inclut à la fois l'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées, ainsi que la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sur le périmètre contractuel.

Le périmètre de la concession est le suivant :

Communes	Intégration au périmètre Assainissement Collectif	Intégration au périmètre Assainissement Non Collectif
Cavaillon	Prise d'effets du contrat collecte uniquement	/
Cheval-blanc	1/01/2024	1/01/2024
Gordes	1/01/2025	1/01/2025
Les Taillades	1/01/2025	1/01/2025
Oppède	1/01/2026	1/01/2026
Robion	/	Prise d'effet du contrat
Vaugines	/	Prise d'effet du contrat

Cette concession d'un montant de 4.2 millions d'euros court à compter du 1er juillet 2022 jusqu'en 2027.

La quasi-totalité des consultations est issue des services de la Direction des Services Techniques de l'agglomération regroupant les services de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement, de la voirie, des bâtiments et de la mobilité.

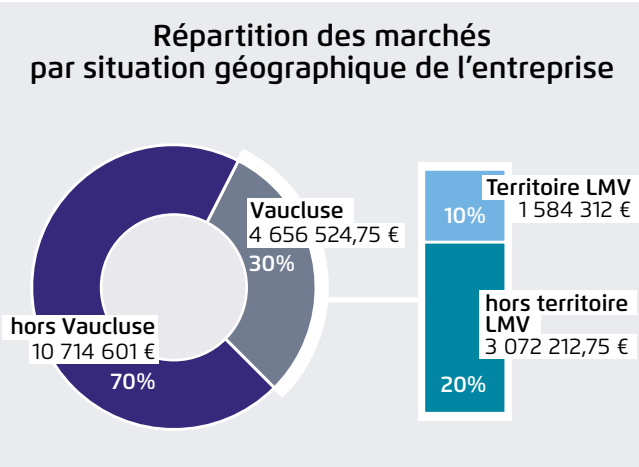
Service	Nb de procédures	Nb de marchés attribués	Valeur des marchés € HT
Affaires générales	1	7	2 031 540,00
Eau/Assainissement	5	5	4 663 632,00
Environnement/Collecte	9	25	6 978 066,00
Petite enfance	3	2	60 160,00
Techniques/Développement	5	16	1 655 823,00
	23	55	15 389 221,00

3.2. Emprise de la commande publique sur le secteur économique local

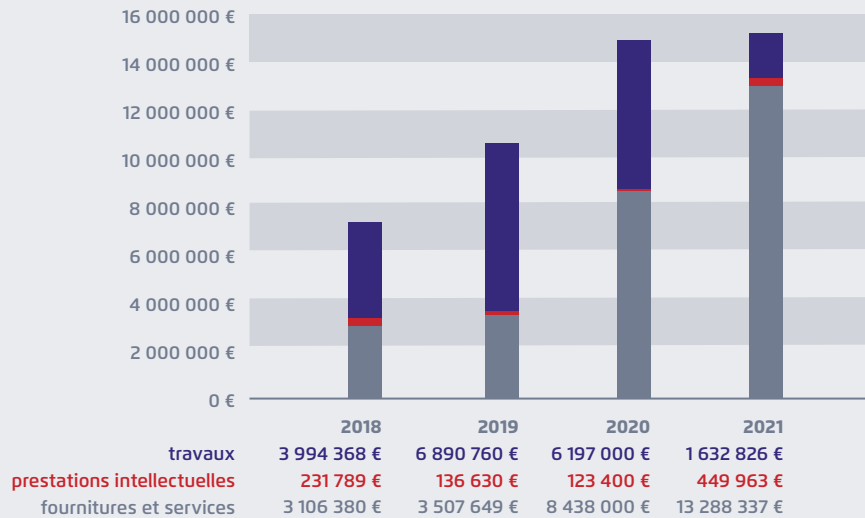
La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.

Les entreprises vauclusiennes représentent près de 30 % de la commande publique de l'agglomération. C'est un peu moins que l'année précédente mais cela s'explique par la nature des marchés lancés par la collectivité. En effet, alors que le secteur des travaux est plus souvent dévolu aux entreprises locales, en matière de fournitures et services, le territoire d'ancrage des entreprises est plus large.

Par ailleurs, 10% de cette commande publique revient à des entreprises du territoire de Luberon Monts de Vaucluse, ce qui représente un montant d'environ 1.5 millions d'euros.



Évolution de la commande publique LMV 2018 / 2021



3.3. La mutualisation de l’achat public

Les actions de mutualisation conduites en 2021 dans le domaine de la commande publique s’inscrivent principalement dans les groupements de commandes initiés, le plus souvent, par l’agglomération.

Le groupement de commandes est une structure créée pour mettre en commun des besoins similaires émanant de différents pouvoirs adjudicateurs et lancer une seule et même consultation.

Ces groupements sont animés par la recherche constante d’économies financières réalisées grâce à des volumes de commandes plus importants ainsi que par la volonté de sécuriser la procédure

de marché, les contraintes juridiques en matière de marchés publics étant de plus en plus présentes et complexes.

Depuis la fin 2014, 21 groupements ont été constitués et ont pu bénéficier à l’ensemble des communes de LMV, étant entendu que l’élargissement du périmètre et des compétences de LMV depuis le 1^{er} janvier 2017 a offert de nouvelles perspectives à l’intercommunalité en matière de groupement de commandes.

En 2021, trois groupements de commandes ont été créés et ont eu pour objet la réalisation de travaux.

Année	Objet du groupement	Membres
2021	Réalisation de travaux de voirie et d’assainissement à Cavaillon	2 membres LMV, Cavaillon (coordonnateur)
2021	Travaux de mise en service et de fourniture d’un système de gestion intelligente du stationnement à Cavaillon	2 membres LMV, Cavaillon (coordonnateur)
2021	Travaux d’entretien et de modernisation du réseau d’éclairage public	4 membres LMV, Cabrières d’Avignon, Maubec, Puget

4. LA GESTION DES ARCHIVES DE LA COLLECTIVITÉ

Du fait des différentes évolutions et extensions du périmètre de LMV, celle-ci conserve différents fonds d’archives :

- Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du Nord Luberon : fonds clos 1979-2004 (SIROM).
- Syndicat intercommunal Les Marmousets : 1987-2013.

- Communauté de commune de Coustellet : 1994-2013 (CCC).
- Communauté de communes Provence Luberon Durance : 2001-2013 (CCPLD).
- Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse : 2014-2016 (CCLMV).
- Communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse : 2017- aujourd’hui (CALMV).

Etat des archives en fin d’année 2021	Mètres linéaires
Archives éliminées	84,94
Archives conservées (dont 23.30ml sont à verser)	51,20
Archives « D », « T » à venir	125,98

L’aménagement de rayonnages supplémentaires en 2020 a permis d’augmenter la capacité de stockage de 45 mètres linéaires ce qui nous permet d’accueillir au total 270ml.

L’activité du service en 2021 a été très forte et marquée, dans un premier temps, par un rappel des bonnes pratiques via une note de service, suivie d’une sensibilisation et d’un accompagnement individuel pour les services demandeurs :

- Camping les Royères du Prieuré : en début d’année 1,50 ml enregistrés et rapatriés au bureau des archives.
- Maison de la petite enfance : un accompagnement, durant l’été, auprès de deux agents référents permet l’enregistrement et la prise en charge de 13,31 ml d’archives allant de 1994 à 2020 ; pour la plupart de ces documents la DUA est de 10 ans, les éliminations seront donc échelonnées jusqu’en 2031.
- Médiathèques : rencontre avec les différents responsables des structures tout au long de l’année et prise en charge de 2 ml des archives de la médiathèque de Cavaillon.
- Tourisme : en fin d’année 5,63 ml enregistrés et rapatriés au bureau des archives.

La seconde partie de l’année a été consacrée à la préparation des éliminations car la période de travaux pour créer le nouveau bureau des archives en 2019 suivi par les épisodes de la crise sanitaire entre 2020 & 2021 ont interrompu les missions d’archivages. Ainsi, 5 palettes représentant 15,89 ml d’archives sont préparées afin d’être évacuées par le service environnement en début d’année 2022.

De plus, suite au rapatriement des archives stockées au centre tertiaire depuis 2017 un enregistrement a été effectué pour les fonds suivants : finances : 30,95 ml/ ressources humaines : 19,41 ml/ tourisme : 6,41 ml/ marchés publics (fonds CCC) : 16,40ml.

En projet, pour 2022 :

- Éliminations des archives de 2019 à 2020.
- Demande de validation des éliminations auprès des archives départementales pour l’année 2021 représentant 8.43 ml ; elles seront éliminées début d’année 2022.
- Des travaux sont à prévoir afin de fermer proprement la deuxième ouverture du bureau et le réaménagement d’anciennes étagères est à repenser sur 13 travées en modifiant la hauteur, ce qui ferait gagner 27,60 ml.



SERVICES TECHNIQUES – BATIMENTS, VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

Le patrimoine de LMV englobe 47 bâtiments hors Office du Tourisme.

- 14 établissements d'Accueil des jeunes enfants
- 12 médiathèques
- 2 piscines
- 2 campings
- 1 aire d'accueil des gens du voyage
- 3 déchetteries et 2 plateformes de déchets verts
- 7 Bâtiments administratifs / services généraux / bâtiments techniques
- 6 Bâtiments ou installations diverses

RÉALISATIONS 2021

- Réhabilitation de la Médiathèque de Cavaillon d'avril 2021 à fin juillet 2021 : aménagements extérieurs (création d'une rampe d'accès et de places de stationnement PMR) et réaménagement des espaces intérieurs (jeunesse, adulte, documentation, création d'une salle de travail en commun, changement de mobilier, reprise des sols et des plafonds). Coût total : 350 000 euros. Subventions de la DETR et DRAC à hauteur de 204 165 €.
- Réaménagement de la Crèche Eugène Valentin à Cavaillon : amélioration des salles de change (37 700 €) en juillet 2021. Mise en place d'un nouveau portail motorisé (16 000 €) en décembre 2021. Réfection du jardin et installation d'un nouveau jeu (31 900 €) en avril 2022.
- Aménagement de la Crèche Au Fil du Temps à Cavaillon (1 327 000 €) inaugurée le 22 février 2022 (Subvention du Conseil Départemental de Vaucluse et de la CAF à hauteur de 796 000 €).
- Création de la Maison France Services à Cavaillon, ouverture en septembre 2021.
- Réaménagement de l'Office de Tourisme de Cavaillon depuis le 1^{er} septembre 2021 (427 000 €). Subvention de la Région CRET 1 de 151 000 €.
- Requalification Chemin du Puits des Gavottes en termes de voirie, pluvial, espaces verts et éclairage public pour 1 400 000 € (subvention attendue CRET 2 de 380 000 €).



- Modernisation de l'éclairage public en décembre 2021 pour les avenues Henri Dunant, 1^{ère} division blindée et Guy Nalin (59 900 €). Prévue pour l'été 2022, la ZAC les Vergers, l'Avenue Joseph Pierre Boitelet et Jean Monnet (75 000 €).

PERSPECTIVES 2022

- Création d'une surélévation pour surface de bureaux, d'une salle de réunion et le remplacement du système de chauffage ainsi que la climatisation pour l'Office de Tourisme à Cavaillon.
- Équiper l'intégralité de l'éclairage public en LED d'ici 2023.
- Création d'un mode de déplacement doux sur la route de Cavaillon à Cheval-Blanc (RD973), avec la requalification de la voirie existante, la création d'un réseau pluvial, la création d'un réseau d'éclairage public, l'enfouissement des réseaux de distribution, la reprise de tous les accès charretiers existant, la réduction des largeurs de voirie et l'intégration paysagère.
- Réaménagement de la Crèche Les Marmousets à Robion.
- Aménagement d'un Pôle Mobilité à Cavaillon.
- Réhabilitation de la Déchetterie de Lauris.
- Réhabilitation de la Route du Moulin de Losque, entre Cavaillon et Cheval-Blanc.
- Autre phase de modernisation de la Médiathèque de Cavaillon.



COMMUNICATION

La Direction de la communication est en charge de la **communication interne et externe** de l'Agglomération. Elle doit notamment rédiger la revue intercommunale, développer la communication digitale (site internet et réseaux sociaux) ainsi que les relations avec la presse, mais aussi superviser tous les documents de communication émanant de chacun des services de l'Agglomération et accompagner ces derniers dans cette mission. Enfin, le service est **en charge du protocole et de l'organisation d'événements internes** (remise de médailles) mais aussi publics (inauguration, vœux, etc.)

ÉLÉMENTS MARQUANTS

COMMUNICATION GRAND PUBLIC :

- **Attractivité** : Participation au groupe de travail Attractivité territoriale sous la direction de Jean-Pierre Gérault, afin de dégager un plan d'actions pour rendre le territoire plus attractif sur les plans économique, touristique et culturel. Ce groupe de travail a permis la rédaction du projet de territoire 2021-2025 de LMV
- **Emploi** : mise en place du plan de communication pour le 1^{er} E-Forum de l'emploi de LMV
- **Développement économique** : organisation de captations photos et vidéos par drone des travaux de la ZAC des Hauts Banquets
- **Fibre optique** : Organisation de deux réunions publiques à Lourmarin et à Cabrières d'Avignon
- **Environnement** : Réalisation d'une campagne de communication sur les consignes de tri des déchets (focus fait sur le tri uniquement), en partenariat avec les services Collecte et Environnement de LMV. Pilotage graphique du projet et de la réalisation technique (12 bennes floquées)
- **Scot** : réalisation d'une campagne de communication numérique sur le PCAET, en partenariat avec la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse
- **Espace France services** : Création de la charte graphique des flyers, inauguration du site
- **Transports** : déploiement d'un plan de communication concernant la création de la ligne CmaNavette Robion. Poursuite du plan de communication LMV vous met en selle. Participation à l'événement national Mai à vélo
- **Réseaux sociaux** : création des pages Instagram et LinkedIn de LMV
- **Revues** : écriture et pilotage technique des revues 13 et 14 de LMV

- **RGPD** : poursuite de la mission de mise en conformité en lien avec le Délégué à la Protection des Données externalisé (cabinet Grant Thornton).

COMMUNICATION INTERNE :

- **COVID** : travail avec le service prévention pour la réalisation d'affiches, de kit de prévention, etc.
- **Événementiel** : organisation d'événements internes (Octobre rose, Téléthon) et création de la communauté Vitae LMV sur Facebook et Instagram
- **Environnement** : participation au groupe éco-gestes
- **Informatique** : co-réalisation du guide des bonnes pratiques numériques en lien avec le Responsable informatique.

PERSPECTIVES 2022

- Lancement du marché pour la refonte du site internet de LMV et de celui des campings ainsi que création d'un site internet Attractivité / développement économique et d'un Intranet.
- Recrutement d'un alternant en communication.



LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucluse.fr

